

Tél. 021 907 90 51



chateau.oron@bluewin.ch
www.swisscastles.ch

Madame, Monsieur,

Au terme de votre visite, nous vous remettons cet extrait de notre règlement des locations et restons à votre entière disposition pour toutes questions.

Capacité des salles :

Cérémonie de mariage, salle des "Oron" 100 places.

Banquets :

Salle de "Justice" 150 places assises - Salle des "Gardes" 50 places assises - Chapelle 40 places assises

Bar, Dance :

Salle des "Voûtes" 30 places assises + bar pour 20 personnes.

Horaires :

Manifestation longue, **fermeture à 4 heures démontages inclus** - Mariage civil 1h30

Location apéritif, 1h30 - Cocktail dînatoire 3h00 - Banquet de midi doit être terminé à 16h00

Banquet, arrivée au Château dès 18.30.

Mariages civils : 11h ou 11h30 - 13h00 - 14h30 - 16h00

Organisation :

Livraisons, installations et montages, selon arrangement avec le secrétariat/intendant du Château.

Décoration des tables, selon arrangement avec le traiteur et le secrétariat/intendant.

Parking : Les véhicules doivent être parqués à l'extérieur du château.

Prévoyez un responsable parking - Il est possible de déposer les personnes à mobilité réduite dans la cour, mais ensuite le véhicule doit ressortir.

Le véhicule des mariés, **sur demande**, est autorisé à se parquer dans la cour, selon nos directives.

Feux d'artifice (vous renseigner sur les règlements cantonaux et communaux)

Nous exigeons simplement qu'ils ne soient pas lancés dans l'enceinte du château (donc ni de la cour extérieure, ni des jardins).

Les organisateurs peuvent placer leurs fusées dans le pré vers le cimetière, en accord avec le propriétaire du pré.

La population doit être avertie avant, par l'intermédiaire d'un tout ménage, envoyé par l'organisateur.

Depuis la cour extérieure, le spectacle sera parfait.

Lanternes volantes interdites.

Les animaux ne sont pas autorisés dans l'enceinte du château.

Pour des raisons évidentes de sécurité, de préservation du monument et de nettoyage, il est interdit d'utiliser des confettis, grains de riz, pétales de fleurs naturels ou synthétiques, engins pyrotechniques, fumigènes, ballons avec feu de bengale ou lanterne, bougies à même le sol, de placarder les murs. **Il est également interdit de fumer dans le château.**

Les collations à l'improviste, avant ou après les mariages civils ne sont pas autorisées.

Nous mettrons tout en oeuvre pour que votre passage au château d'Oron, vous laisse d'excellents souvenirs.

Renseignements et visites supplémentaires : secrétariat 021 907 90 51

Ouvert : Lundi - Mardi - Mercredi et Jeudi de 8h30 à 11h30.

chateau.oron@bluewin.ch - www.swisscastles.ch

14/01/2016

Lanternes volantes
et autres engins pyrotechniques
strictement interdites
au Château d'Oron



Les animaux ne sont pas autorisés dans l'enceinte du château.

Pour des raisons évidentes de sécurité, de préservation du monument et de nettoyage, il est interdit d'utiliser des confettis, grains de riz, pétales de fleurs naturels ou synthétiques, engins pyrotechniques, fumigènes, ballons avec feu de bengale ou lanterne, bougies à même le sol, de placarder les murs.

Frais de nettoyage supplémentaires dans les cas et lieux suivants :
Confettis, pétales de fleurs naturels ou papier, guirlandes etc.

Cour intérieure



Cour extérieure



Allée des rosiers



Frais de restauration - **Rayures sur les murs**



P₁

Places de parc derrière le Château



P₂

Parking Gare CFF, 5 min. à pieds



Information pour les livraisons

Le parking des véhicules
n'est pas autorisés
dans la cour intérieure
du château



Les autorités fédérales de la Confédération suisse

Drones et modèles réduits : modification de l'ordonnance.

Berne, 10.07.2014 - Une autorisation de l'Office fédéral de l'aviation civile (OFAC) sera désormais obligatoire pour faire voler des drones ou des modèles réduits à moins de 100m d'un rassemblement de personnes . Le Département de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) a approuvé la modification de l'ordonnance sur les aéronefs de catégories spéciales. La modification entrera en vigueur le 1er août 2014.

Il sera désormais interdit d'utiliser des modèles réduits d'aéronefs ou des drones entre 500gr et 30 kg à moins de 100m de rassemblements de personnes en plein air sans une autorisation de l'OFAC. Dès le 1er août prochain, les demandes devront être adressées à l'OFAC.

Une autorisation pourra être délivrée à condition que toutes les dispositions soient prises pour éviter que des tiers ne soient mis en danger en cas de problème technique affectant l'aéronef, la station au sol ou la liaison de données. L'OFAC vérifiera la validité des mesures préventives et la fiabilité des systèmes sur la base des normes en vigueur dans l'aviation.

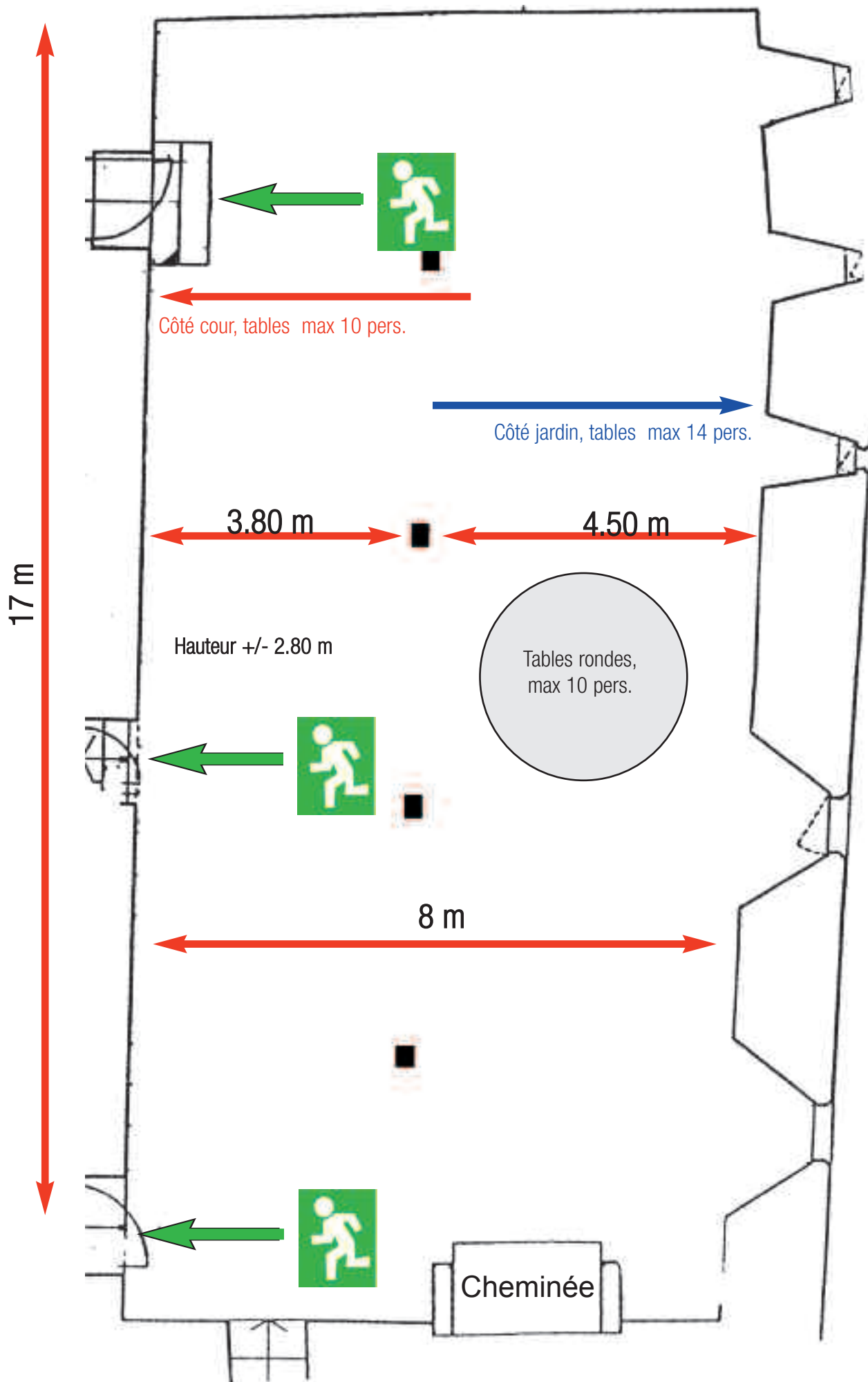
L'objectif de cette modification de l'ordonnance répond à une préoccupation de la population face à la croissance du nombre des drones dans le ciel suisse. Pour rappel, l'utilisation de modèles réduits ou de drones d'un poids supérieur à 30kg ou pilotés hors contact visuel direct fait déjà l'objet d'une autorisation spéciale de l'OFAC

Adresse pour l'envoi de questions:

Pour les professionnels des médias:
Communication OFAC
Téléphone: 058 464 72 87

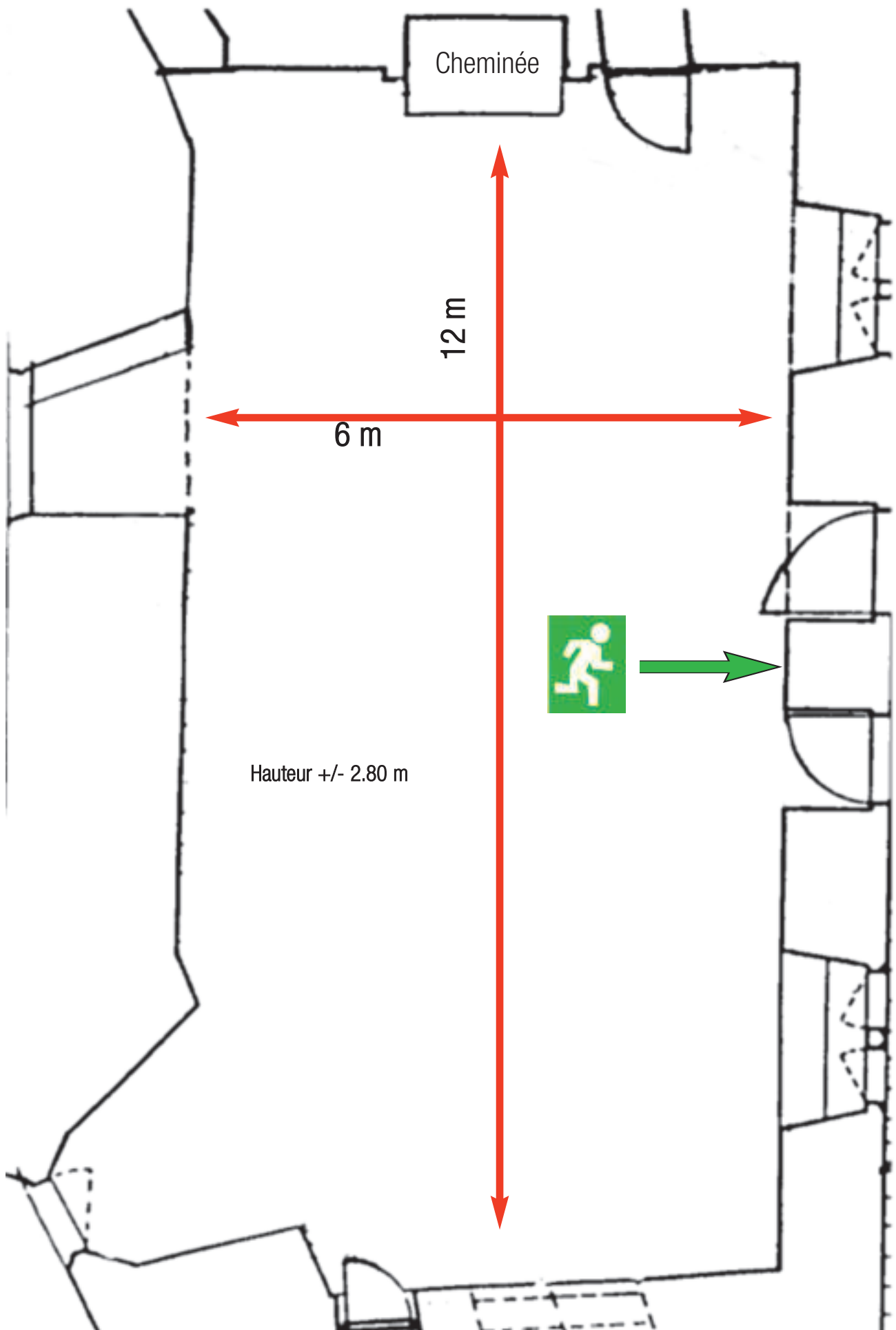


Salle de Justice



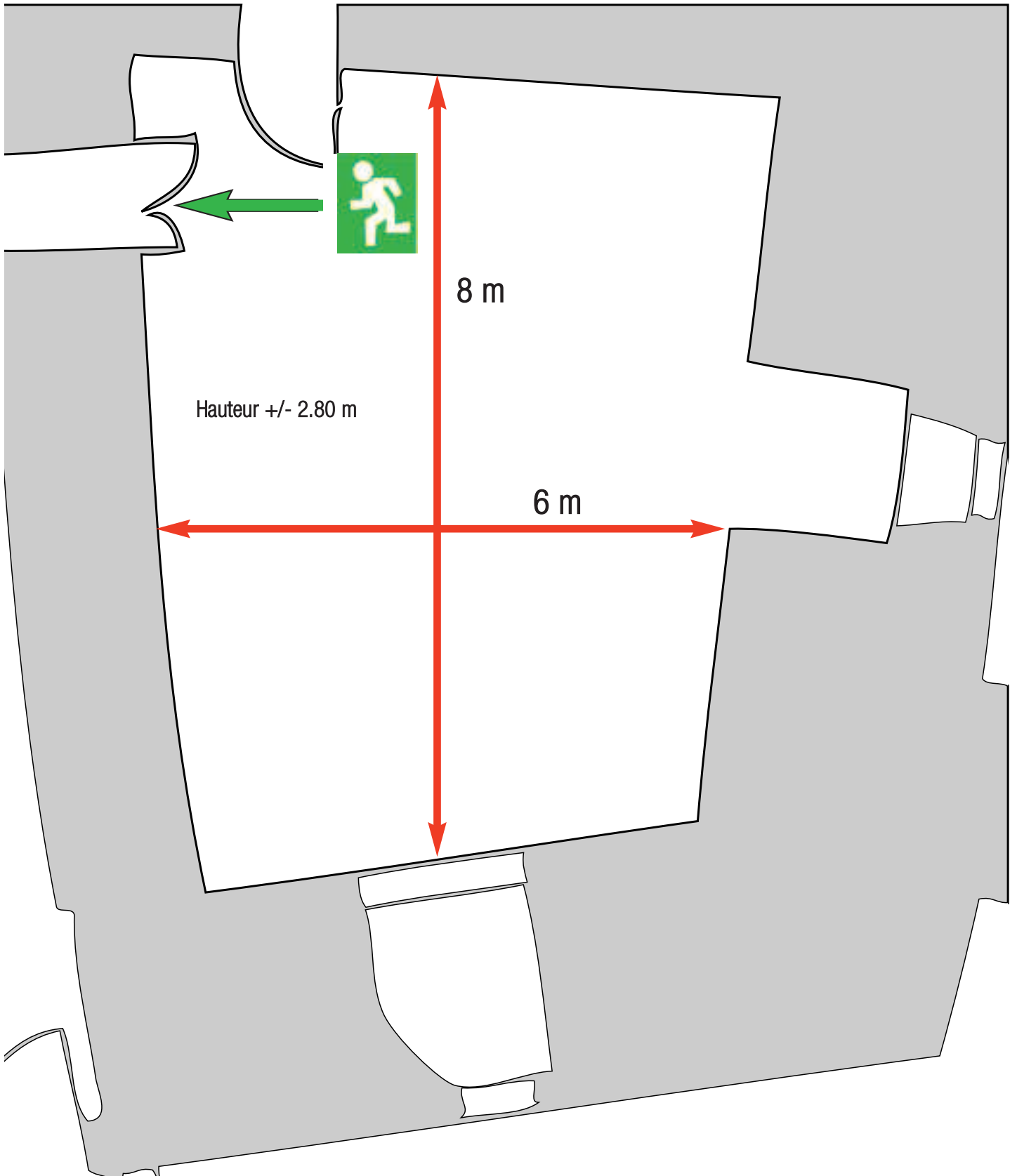
Les plans ne sont pas à l'échelle

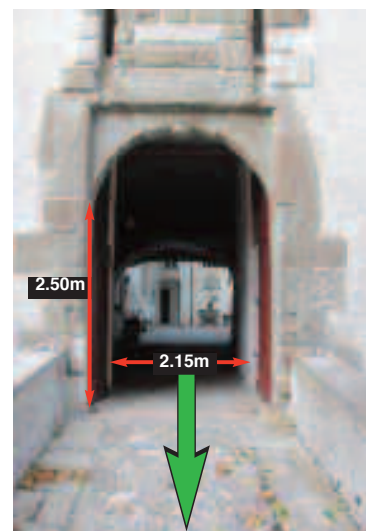
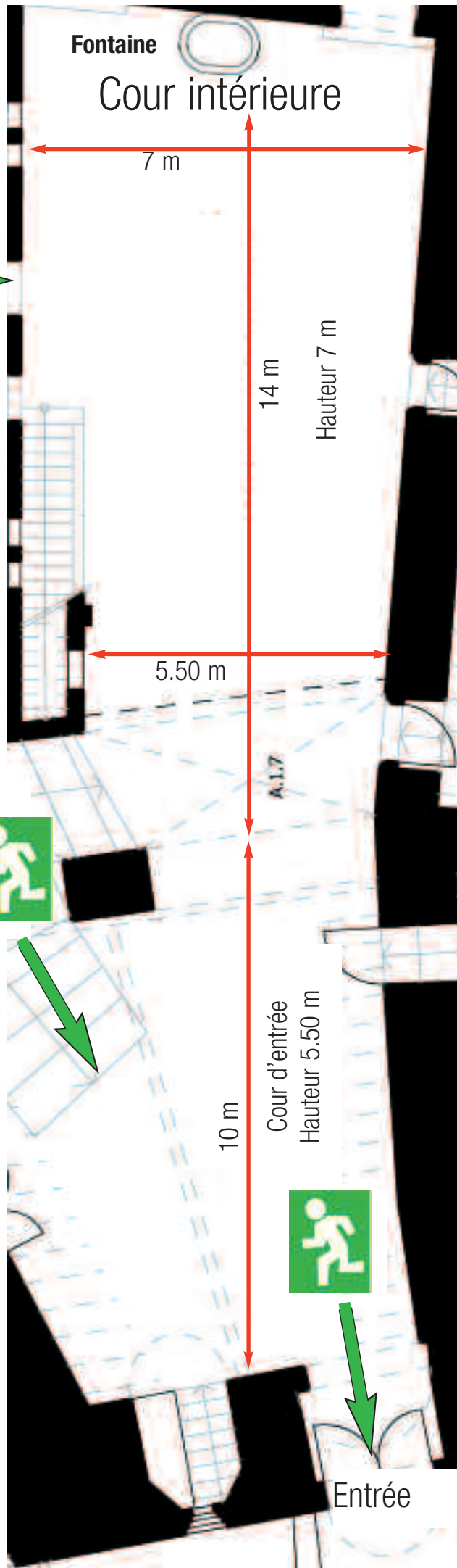
Salle des Gardes



Les plans ne sont pas à l'échelle

Chapelle

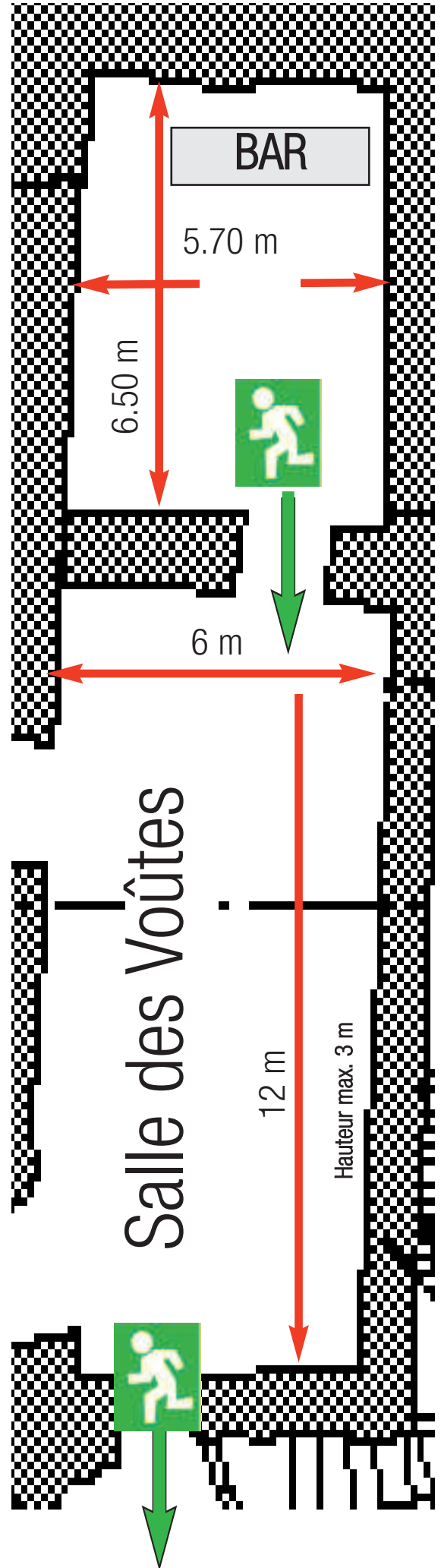
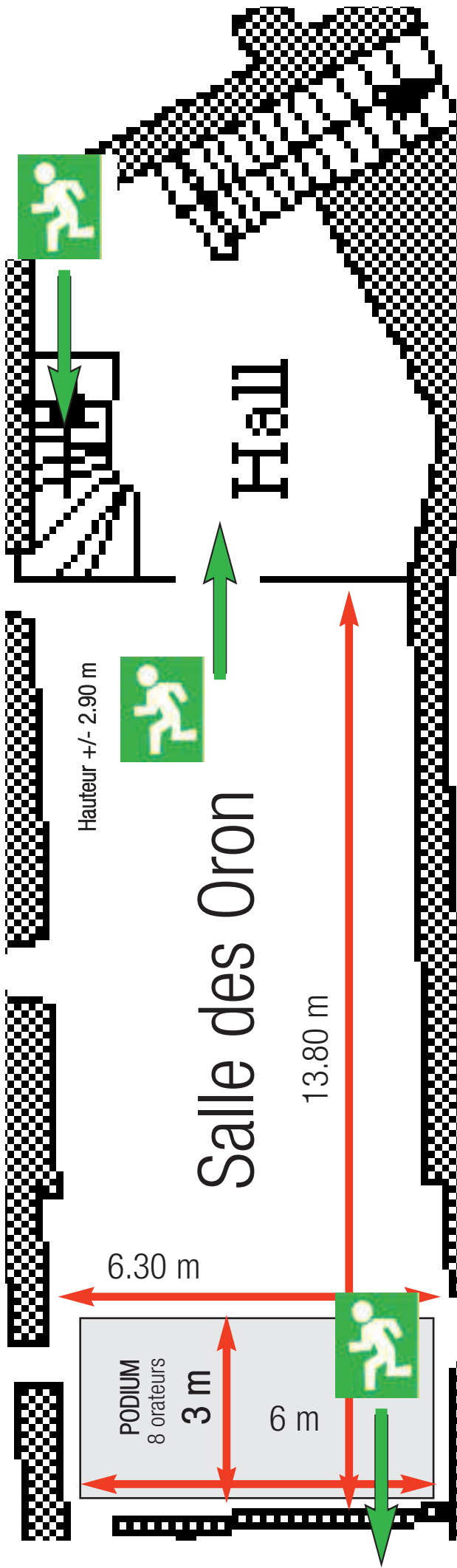




Escaliers
salle des Voûtes

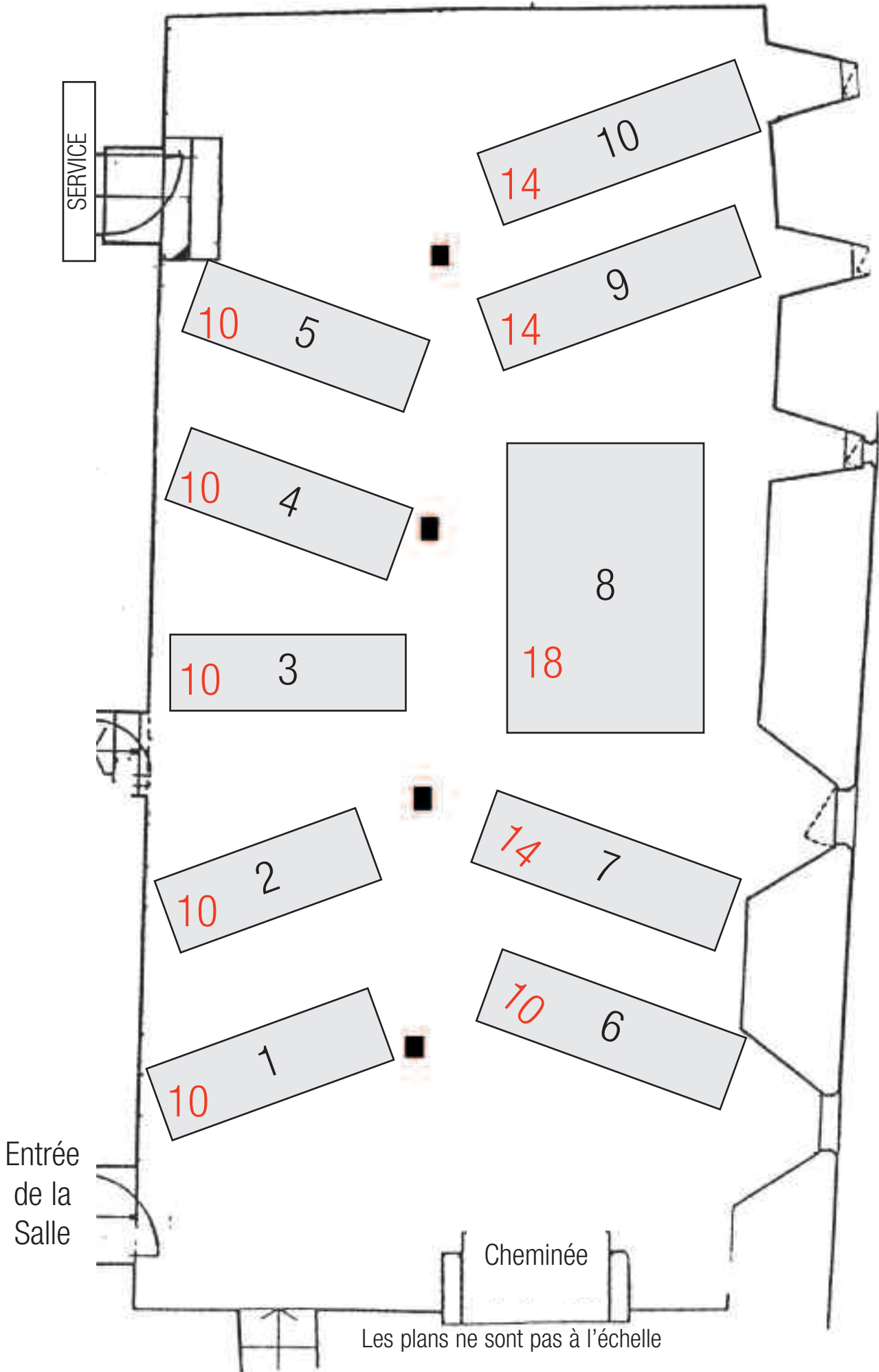
Entrée
Salle de
Justice

Entrée



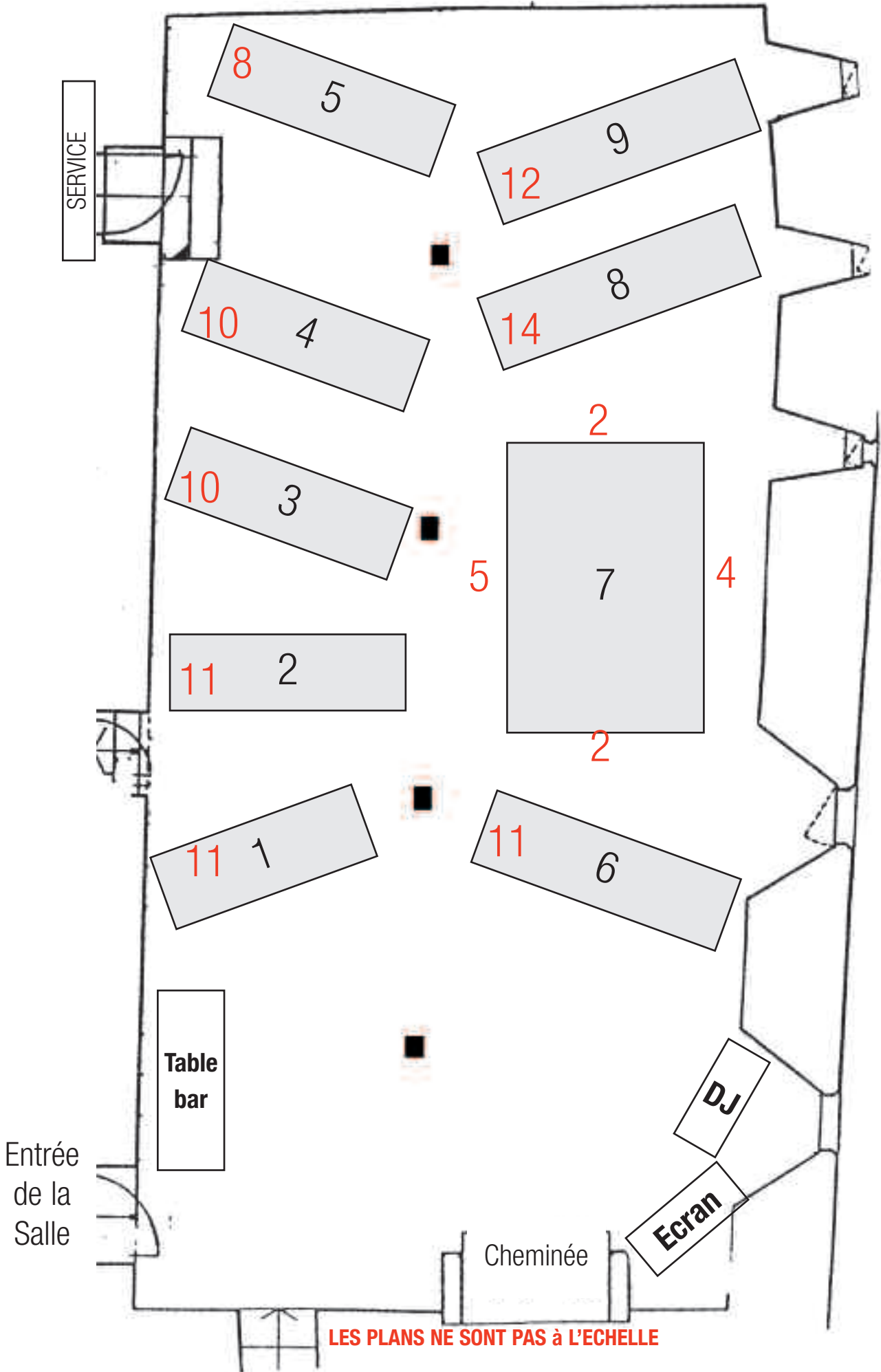
Salle de Justice

120 pers.

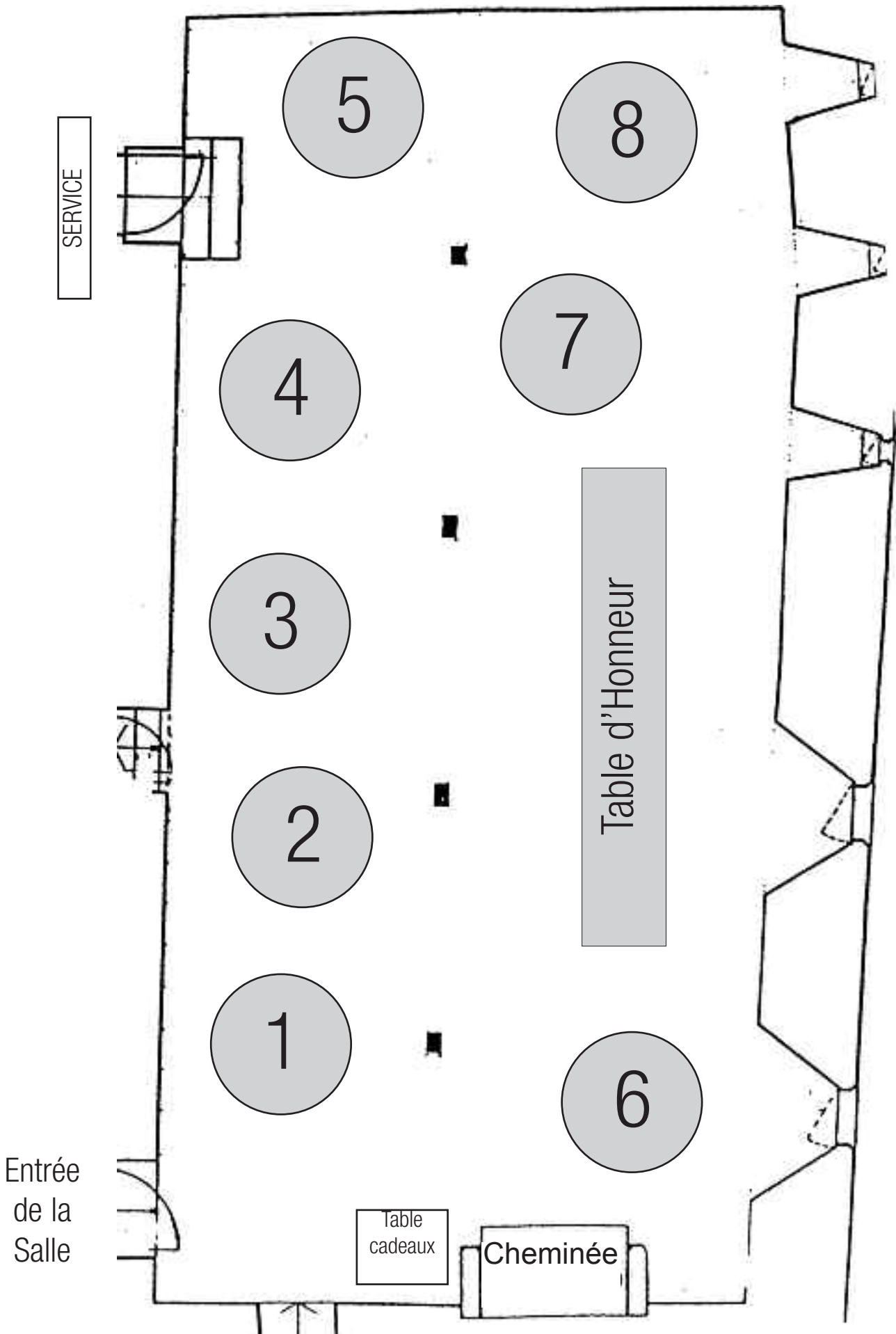


Salle de Justice

101



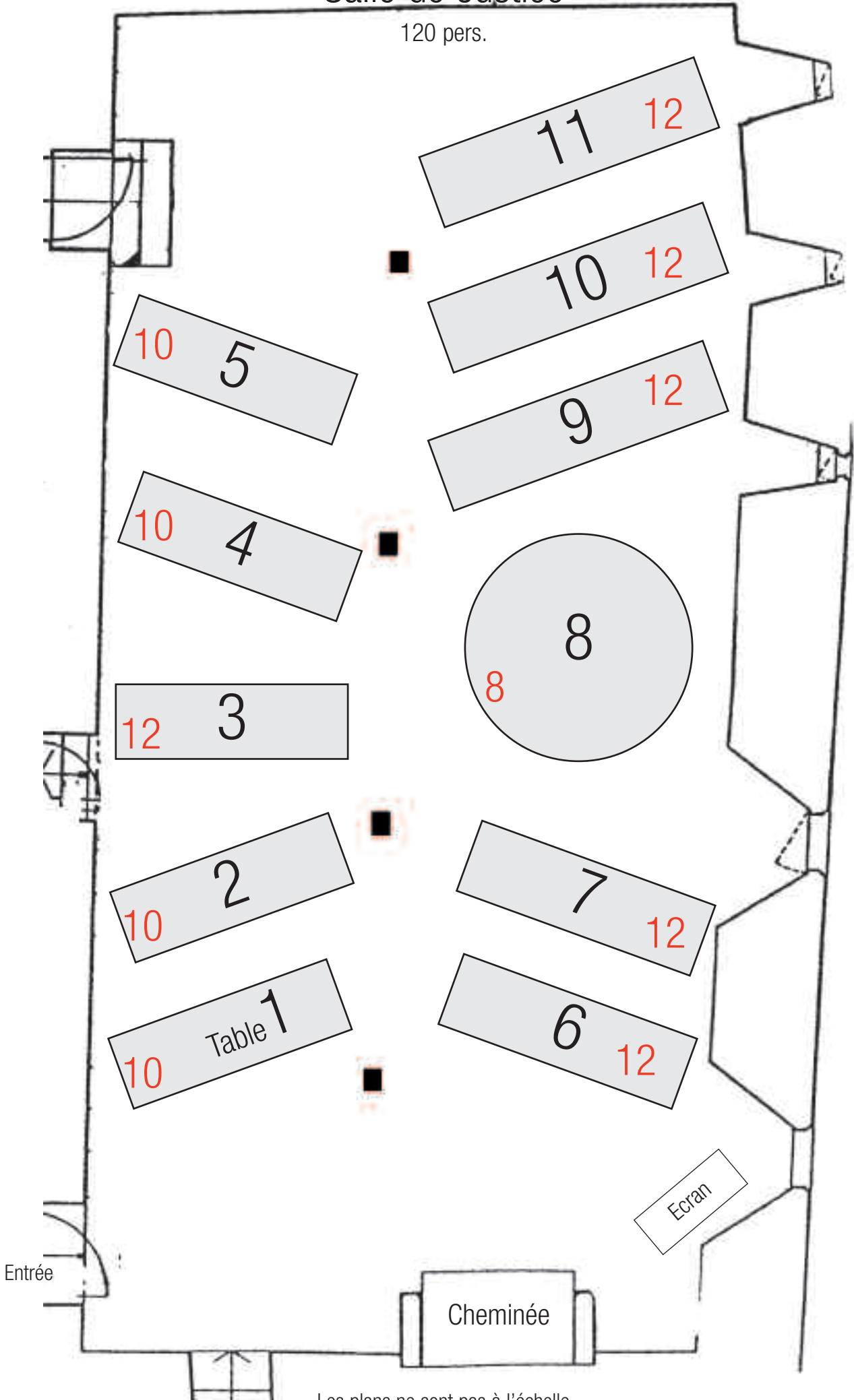
Salle de Justice



Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle de Justice

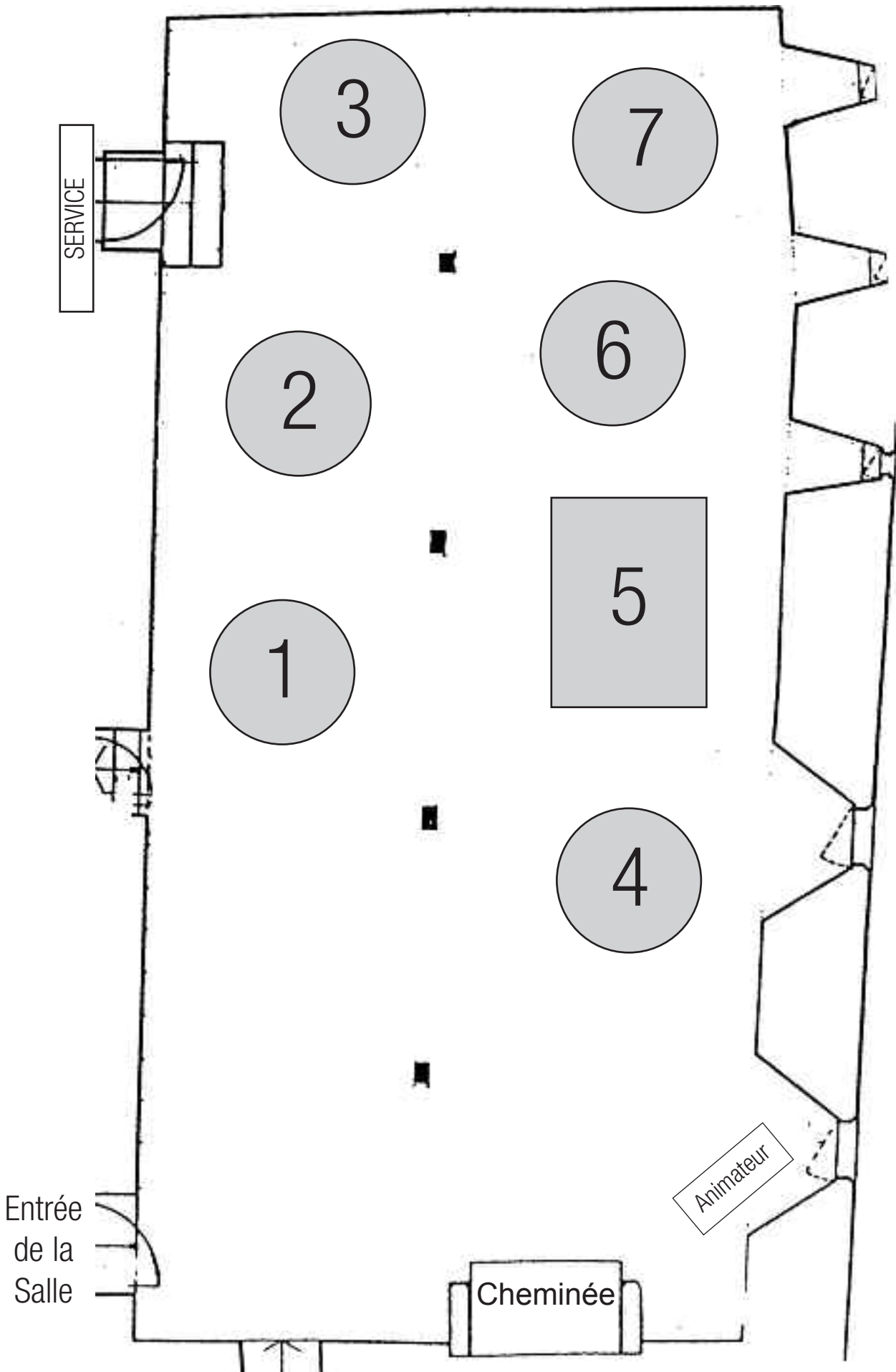
120 pers.



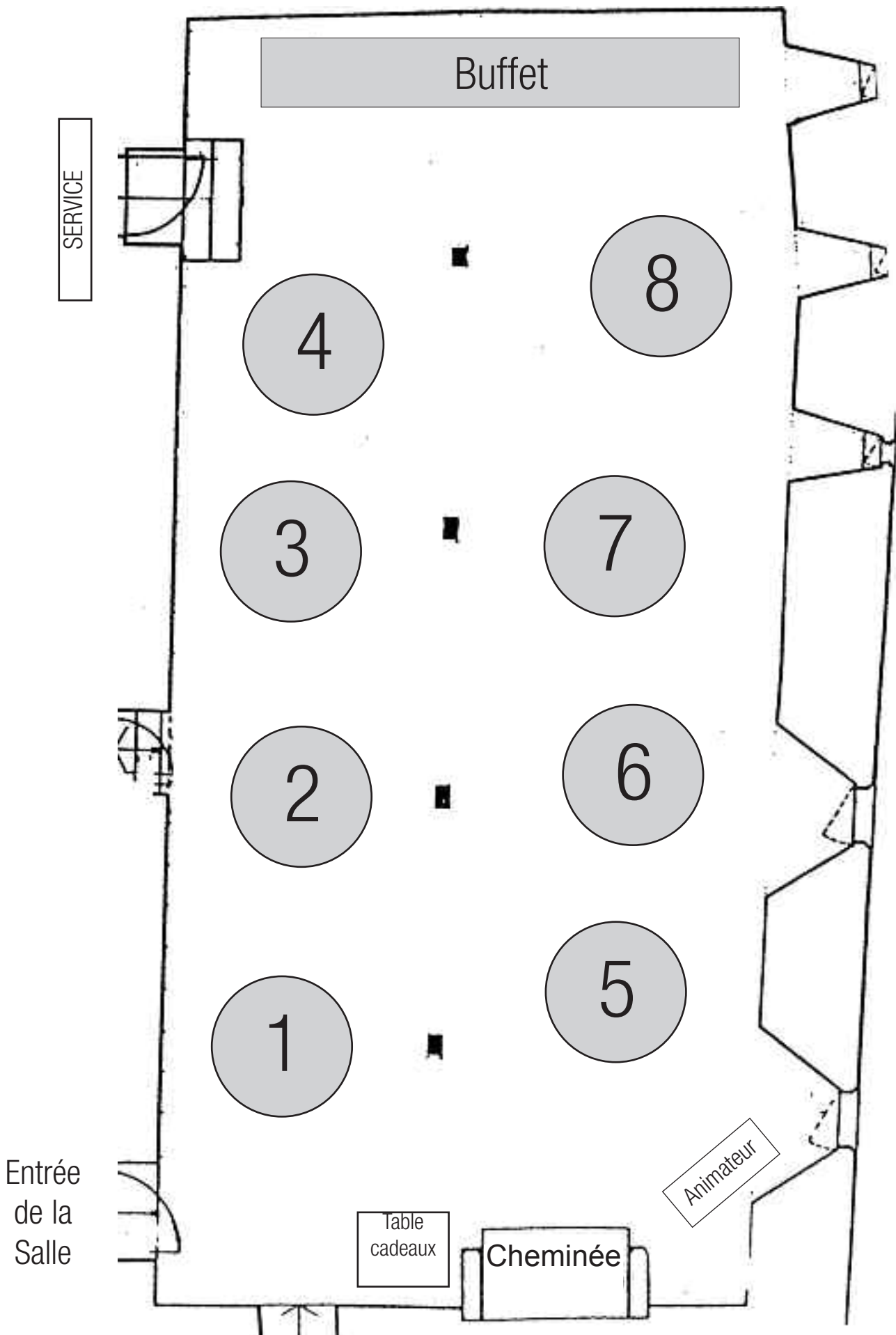
Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle de Justice

MEP 82 pers.



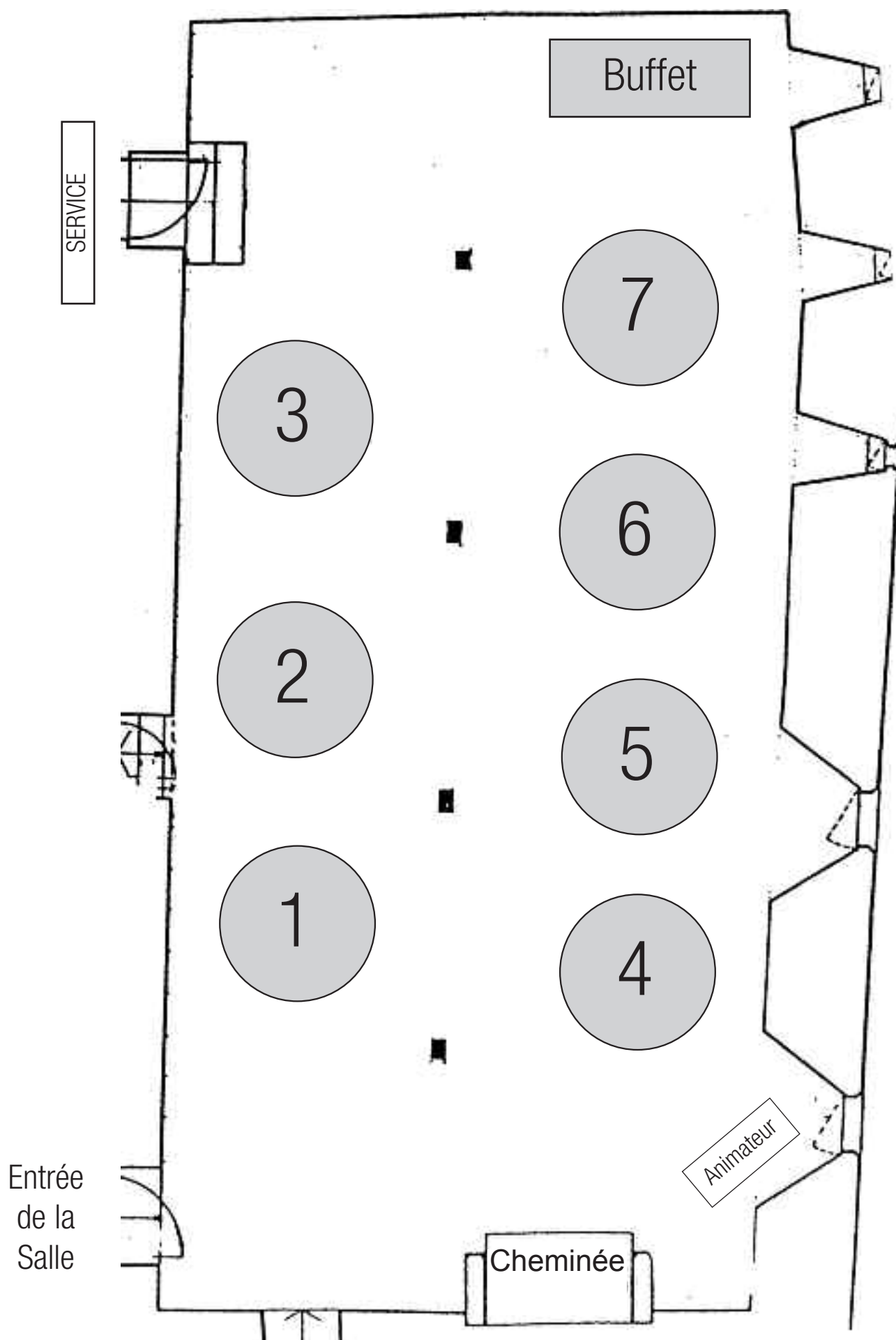
Salle de Justice



Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle de Justice

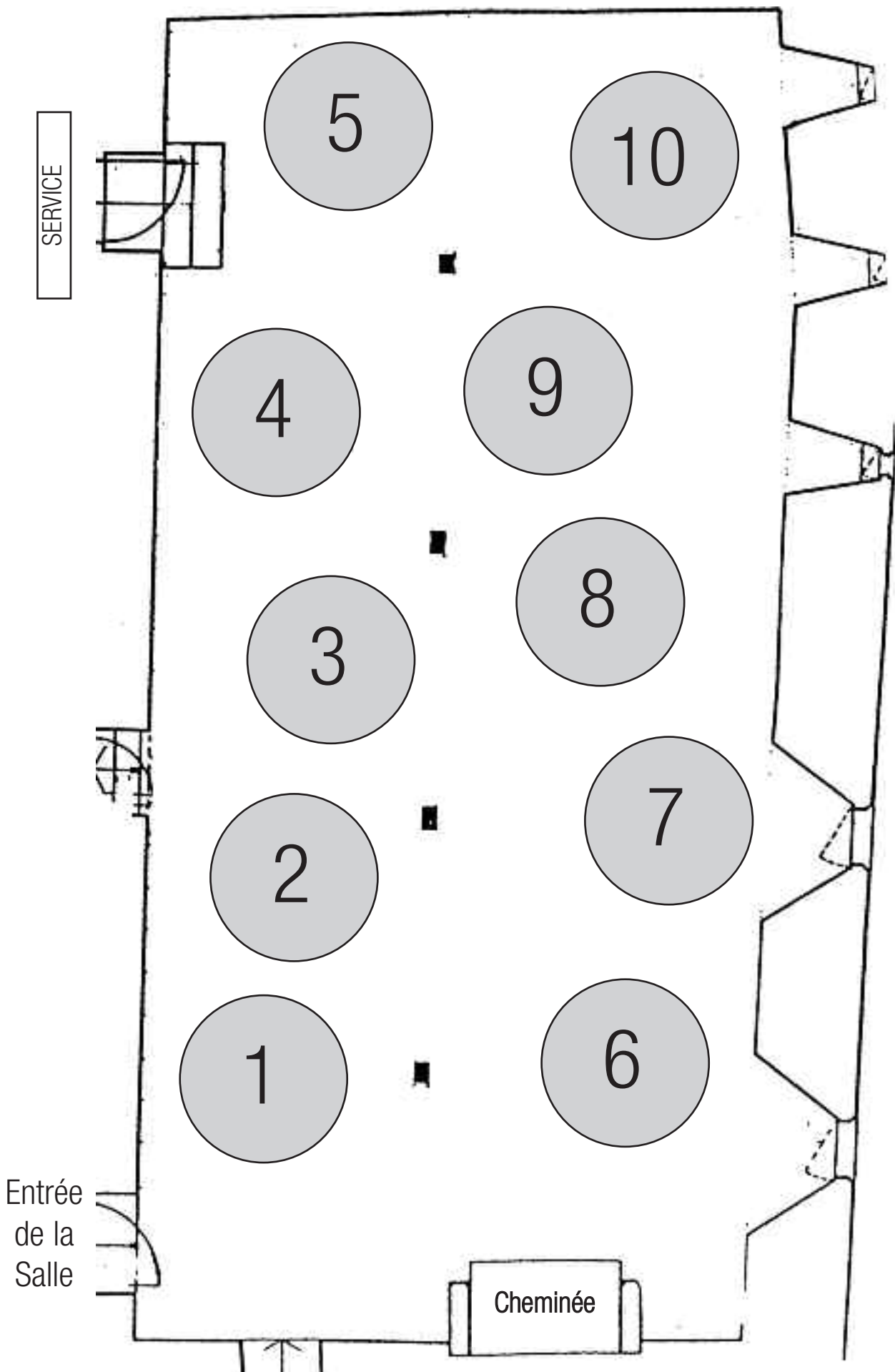
Tables rondes 10 pers.par table



Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle de Justice

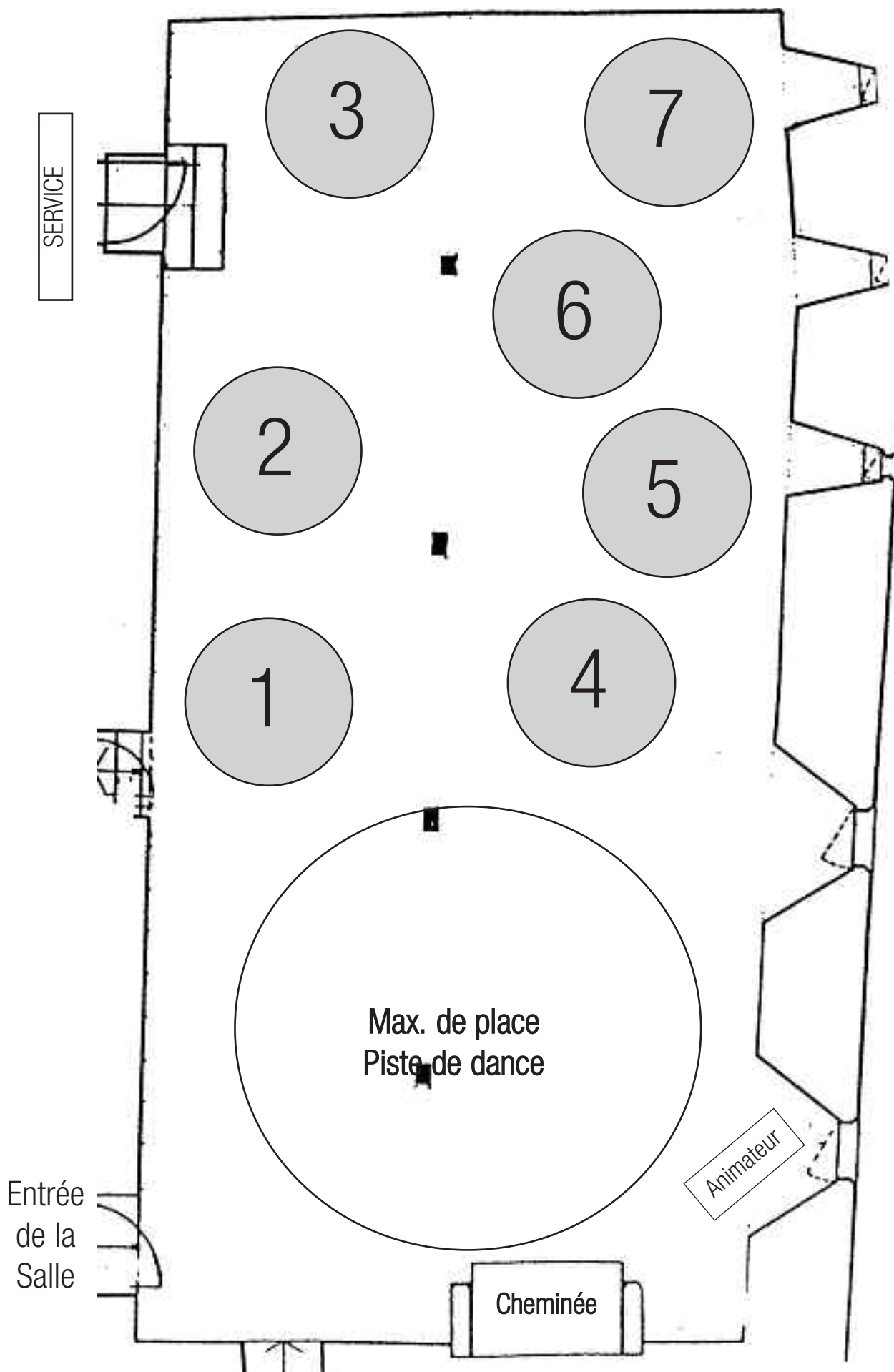
100 pers.



Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle de Justice

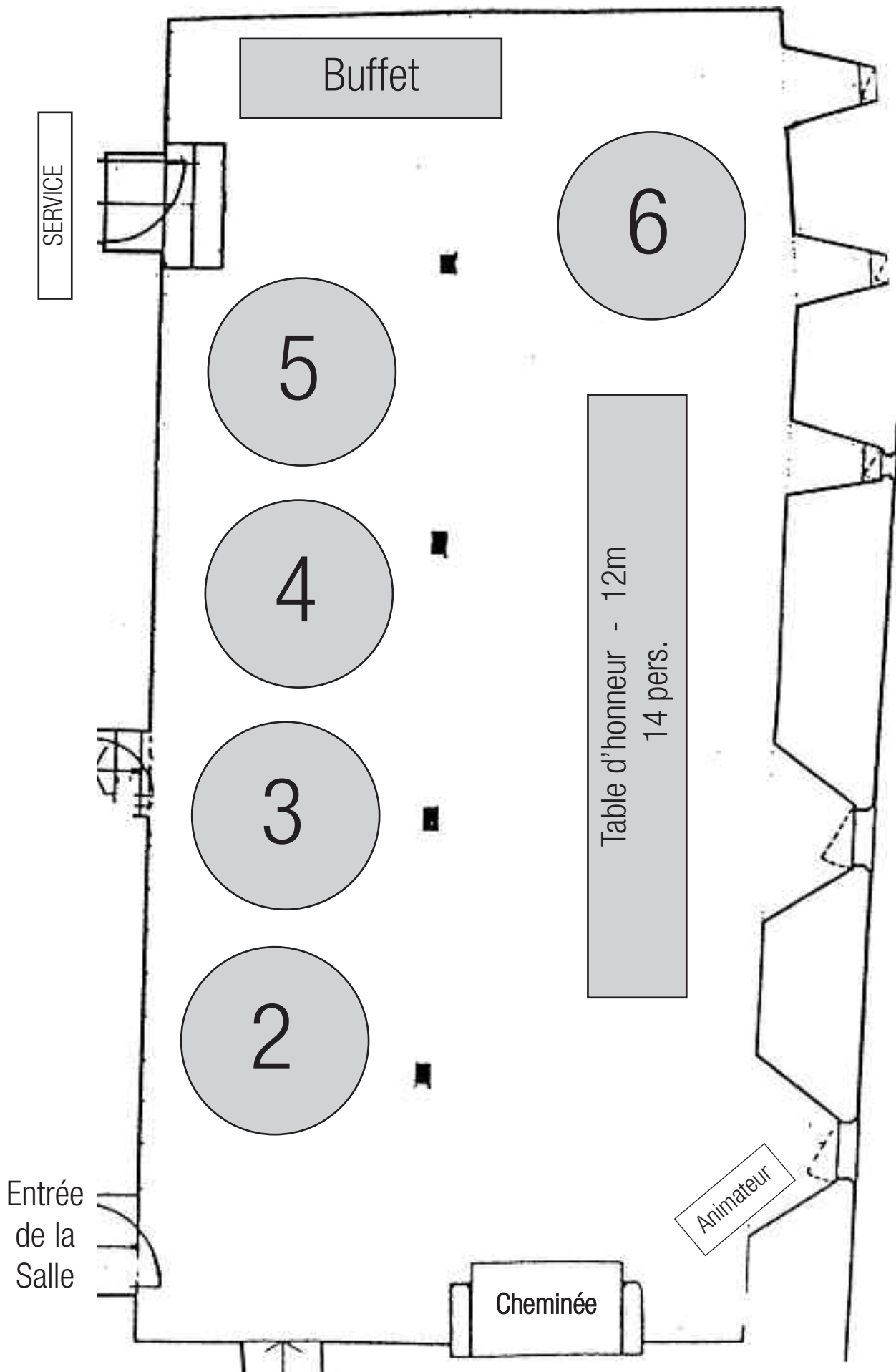
MEP 70 pers.



Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle de Justice

64 pers.

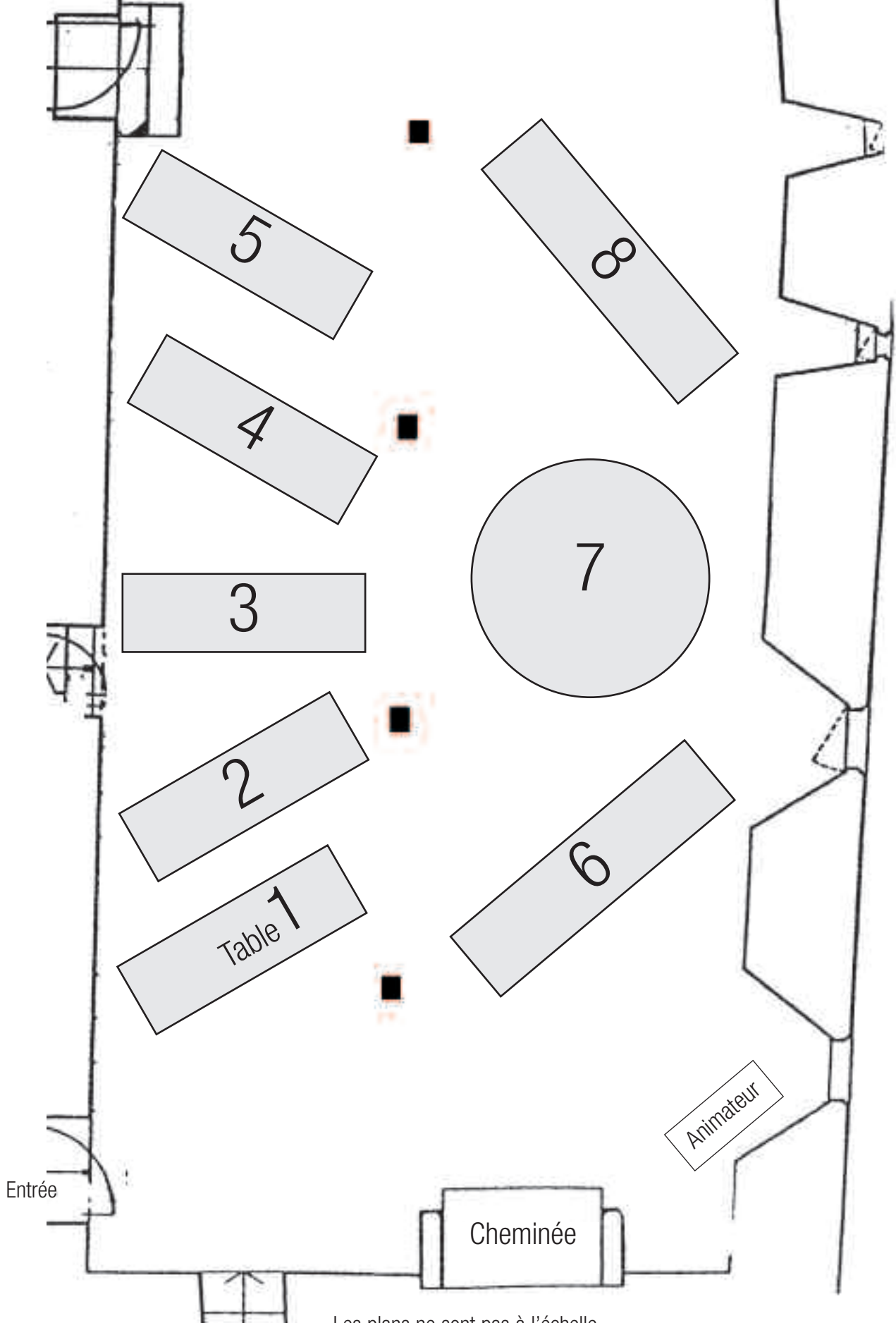


Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle de Justice

84 pers.

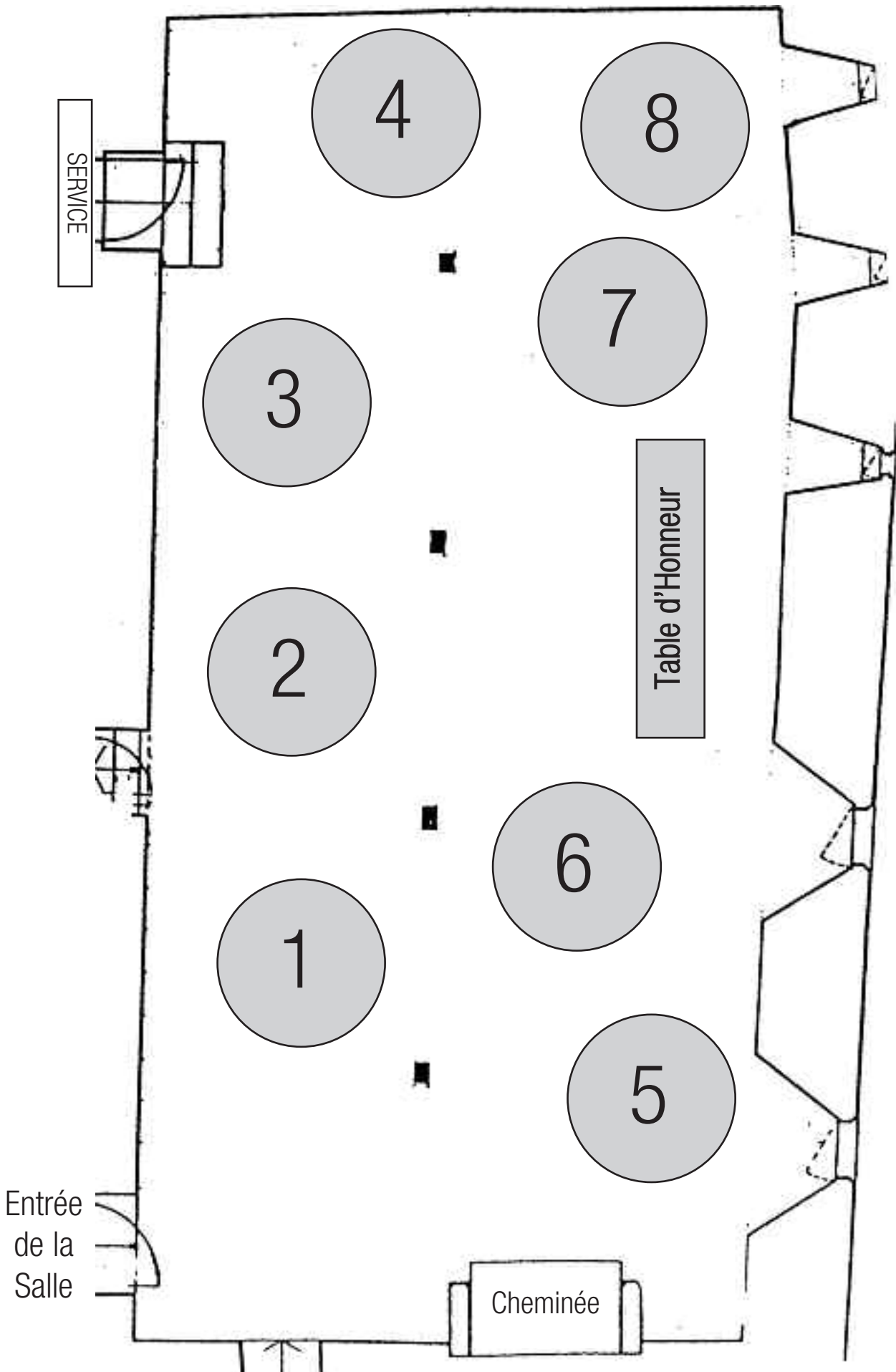
Buffet 6 m



Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle de Justice

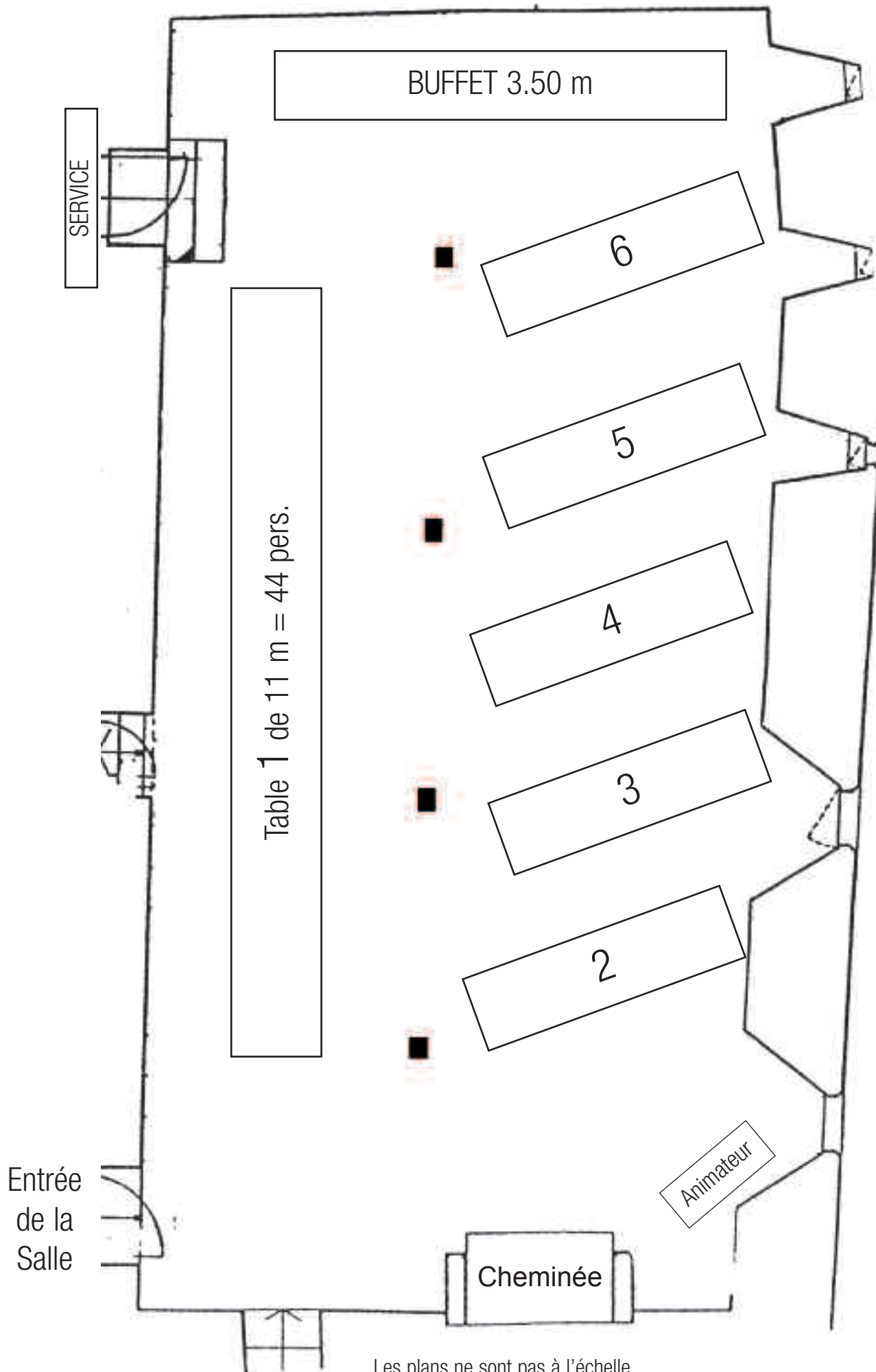
86 pers.



Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle de Justice

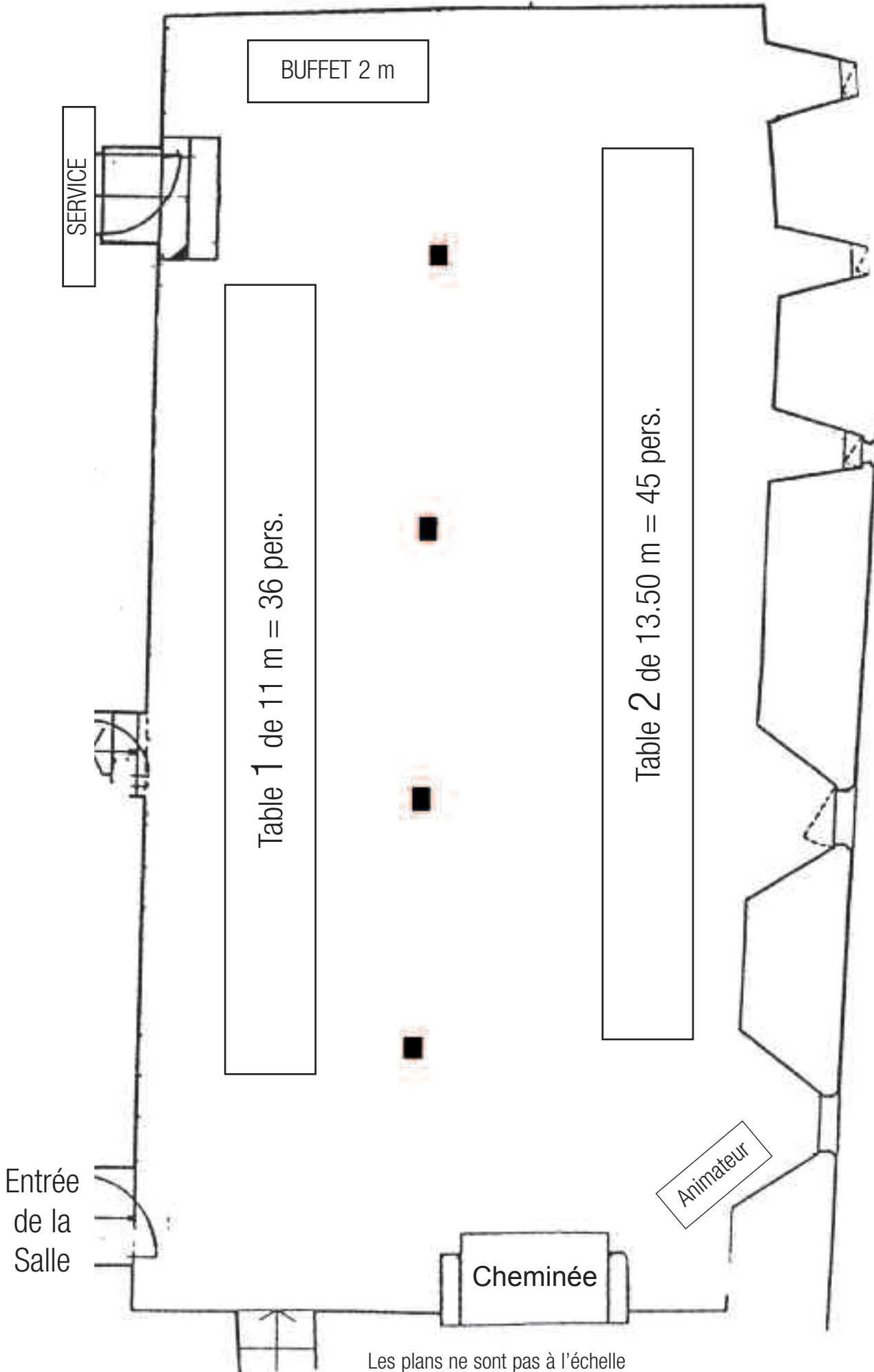
114 pers.



Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle de Justice

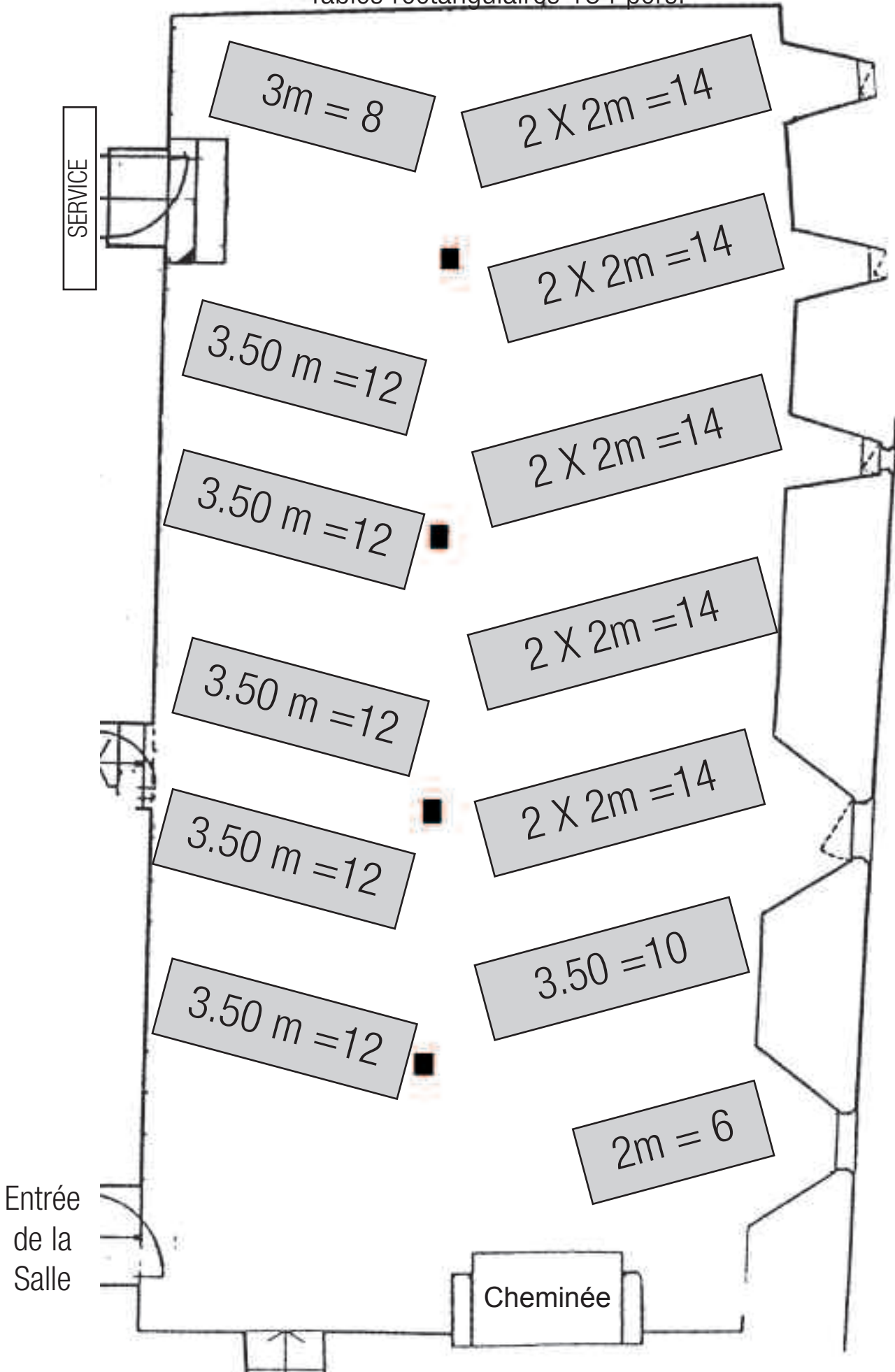
81 pers.



Les plans ne sont pas à l'échelle

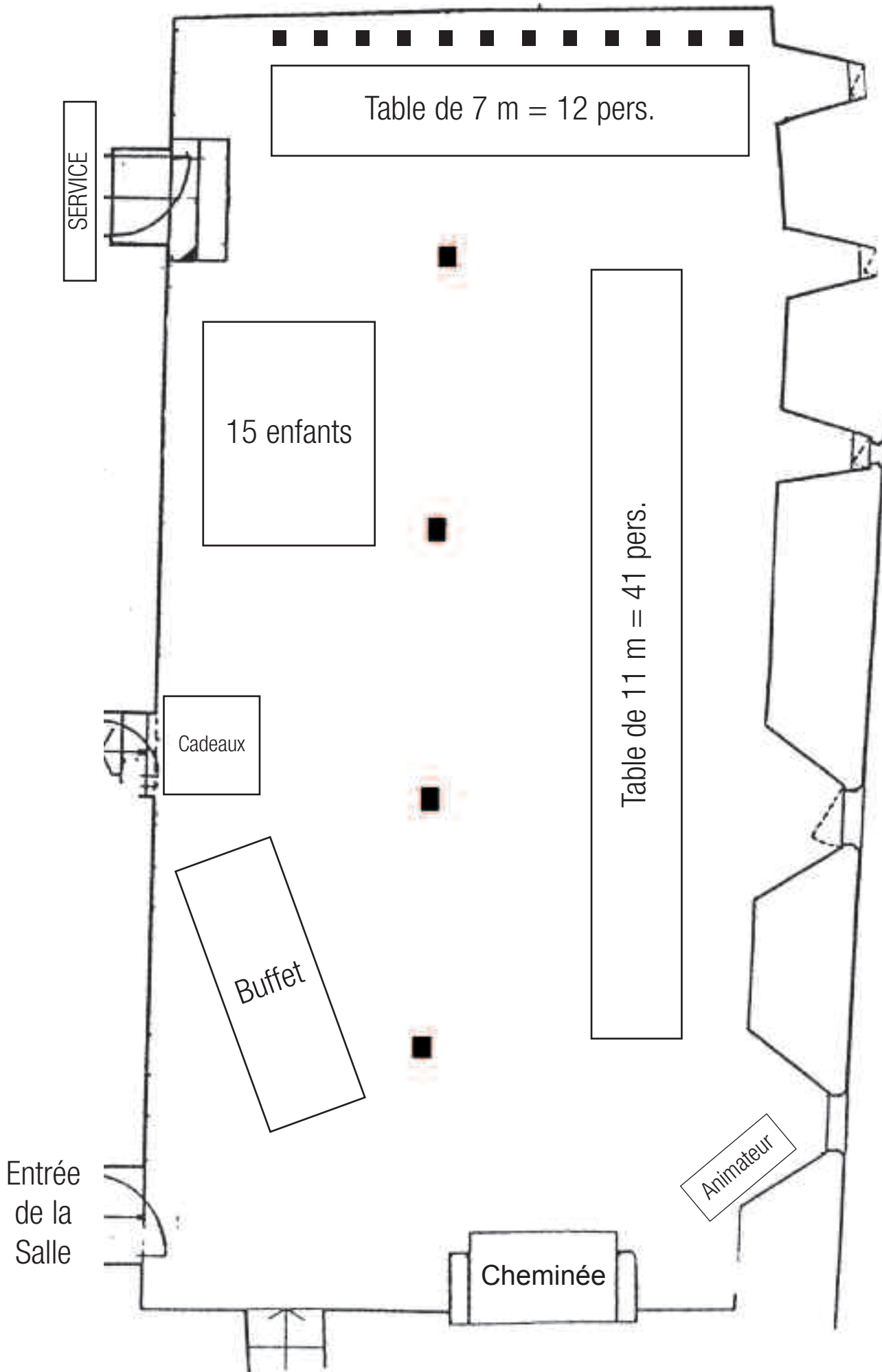
Salle de Justice

Tables rectangulaires 154 pers.



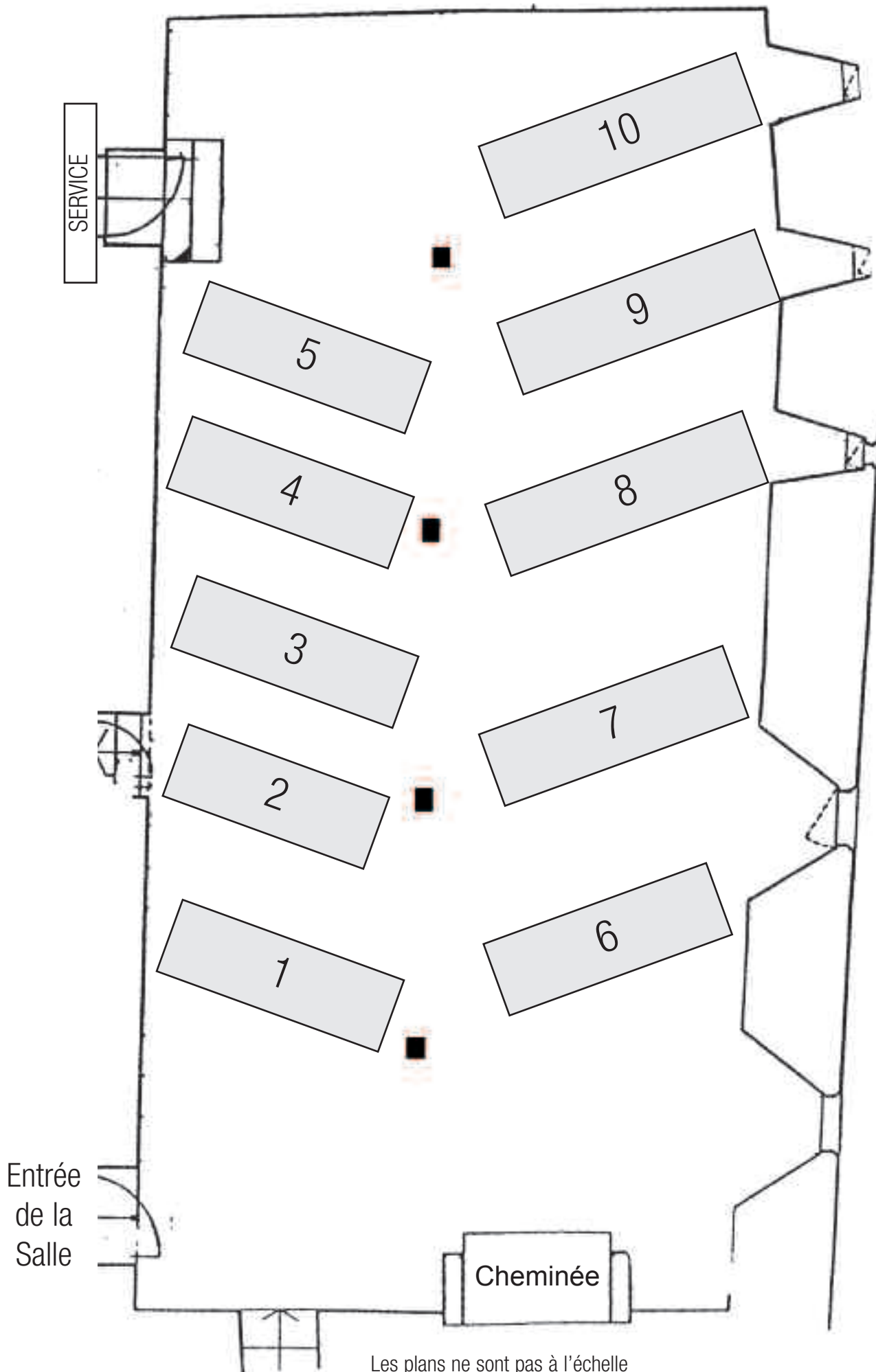
Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle de Justice



Les plans ne sont pas à l'échelle

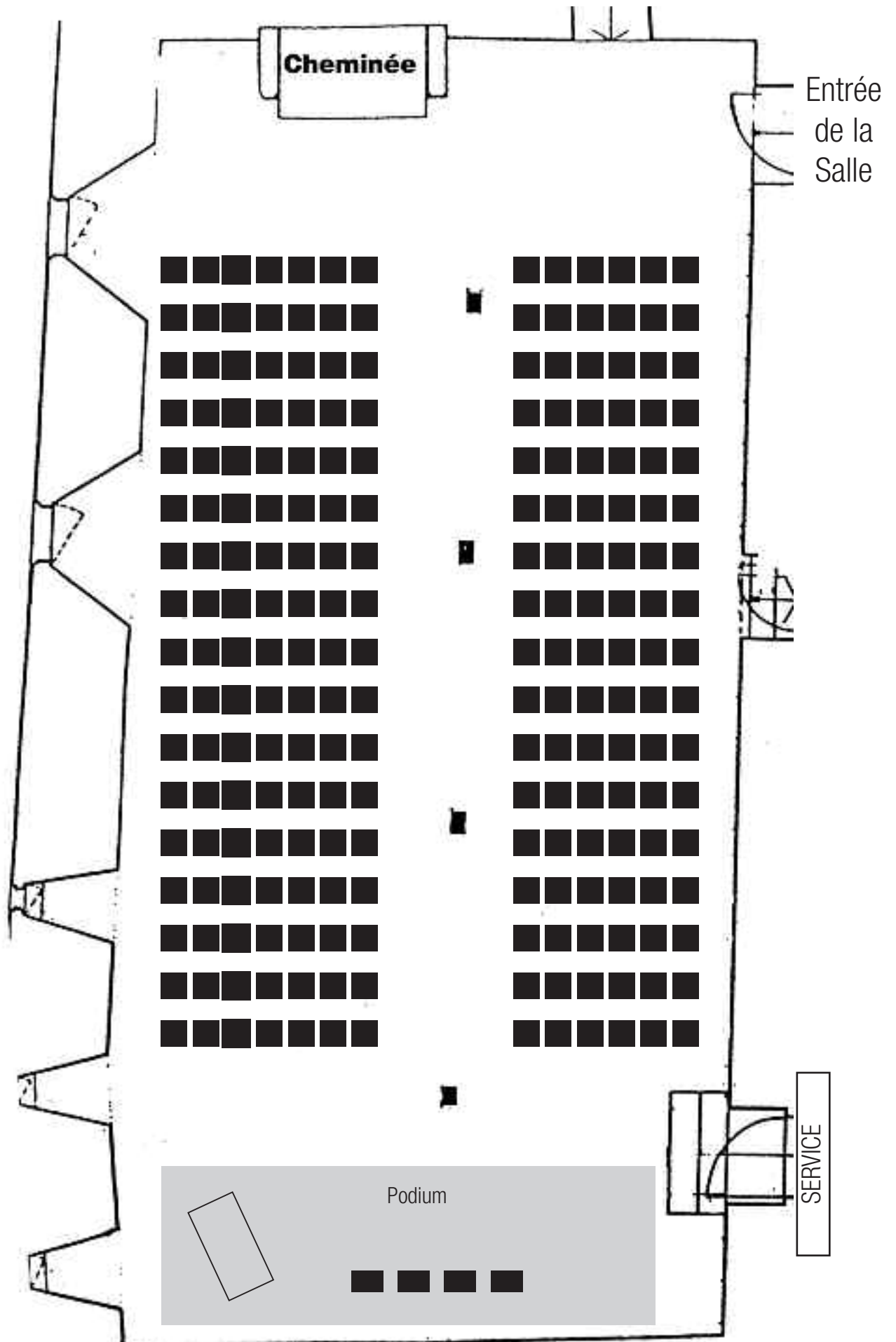
Salle de Justice



Les plans ne sont pas à l'échelle

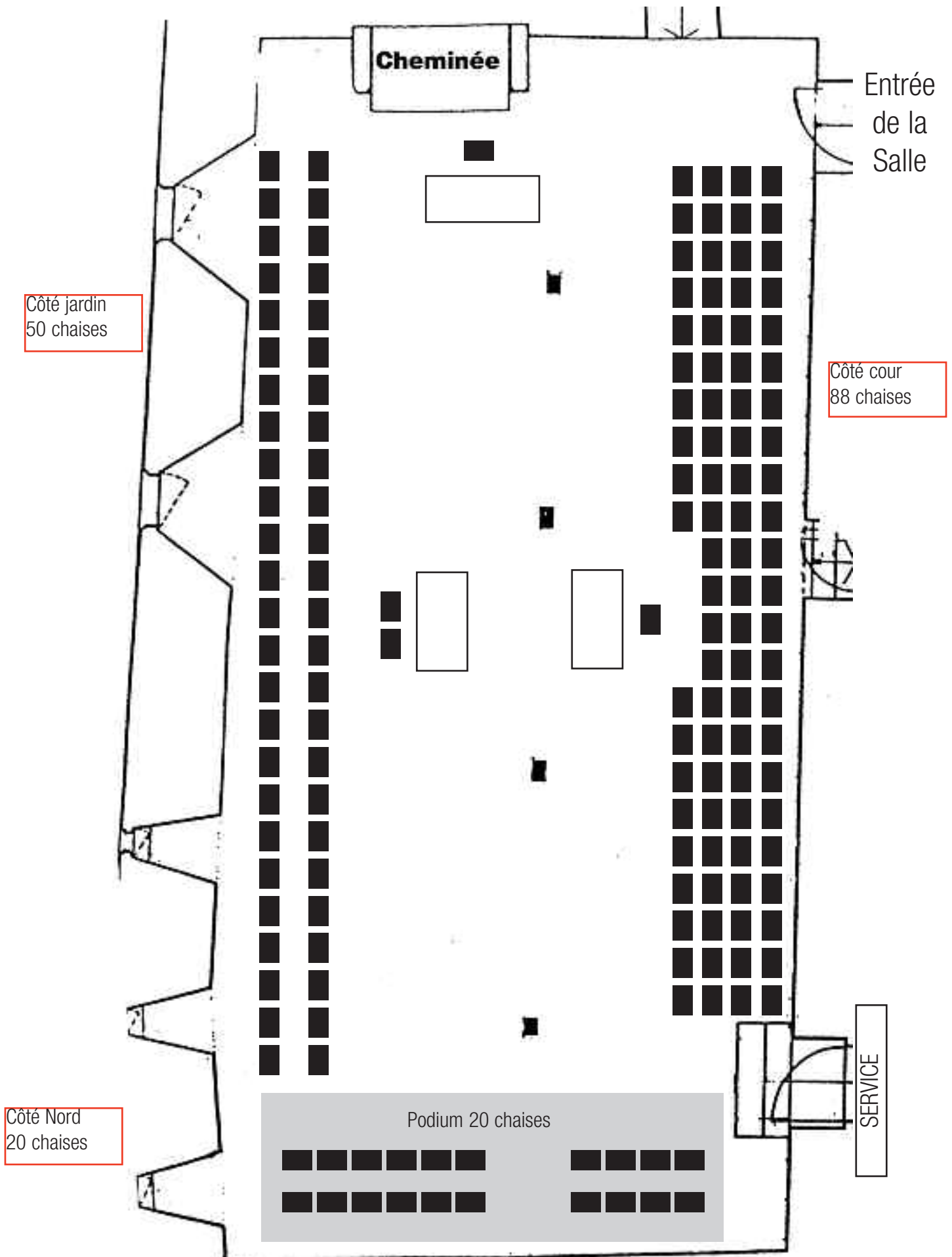
Salle de Justice

Proposition cérémonie 195 chaises



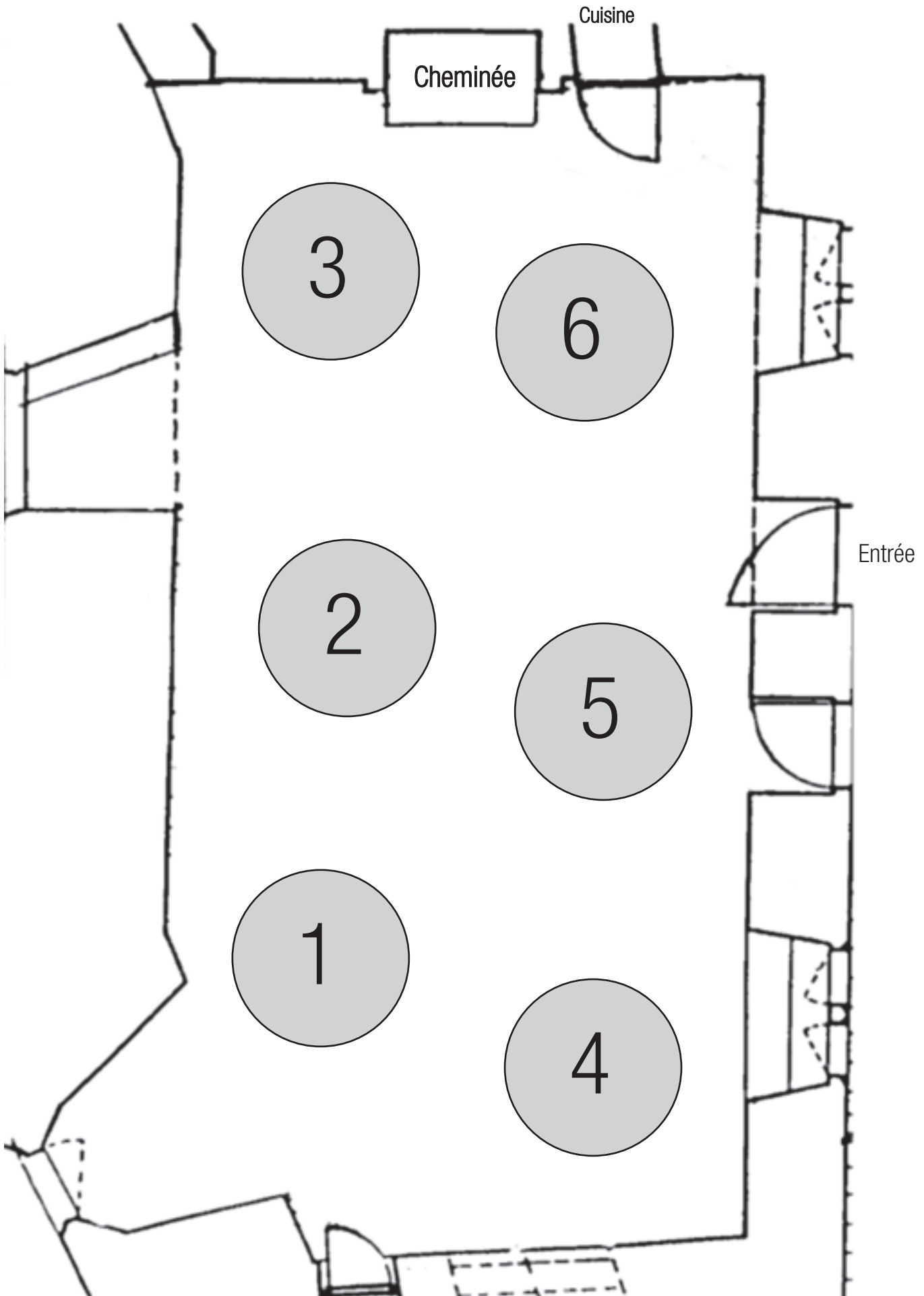
Salle de Justice

Chaises pour cérémonie



Salle des Gardes

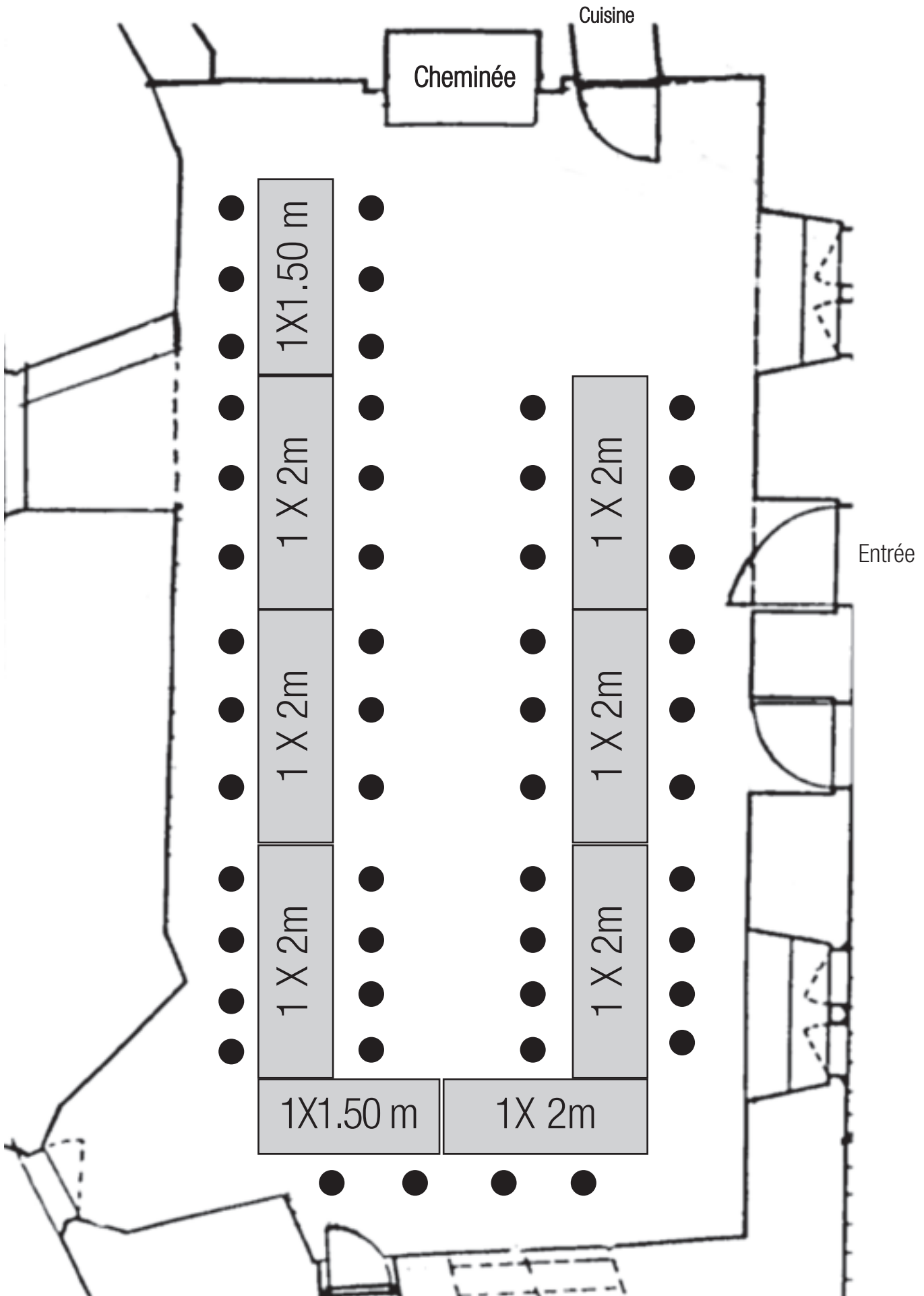
Tables rondes 60 pers. (très peu de place)



Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle des Gardes

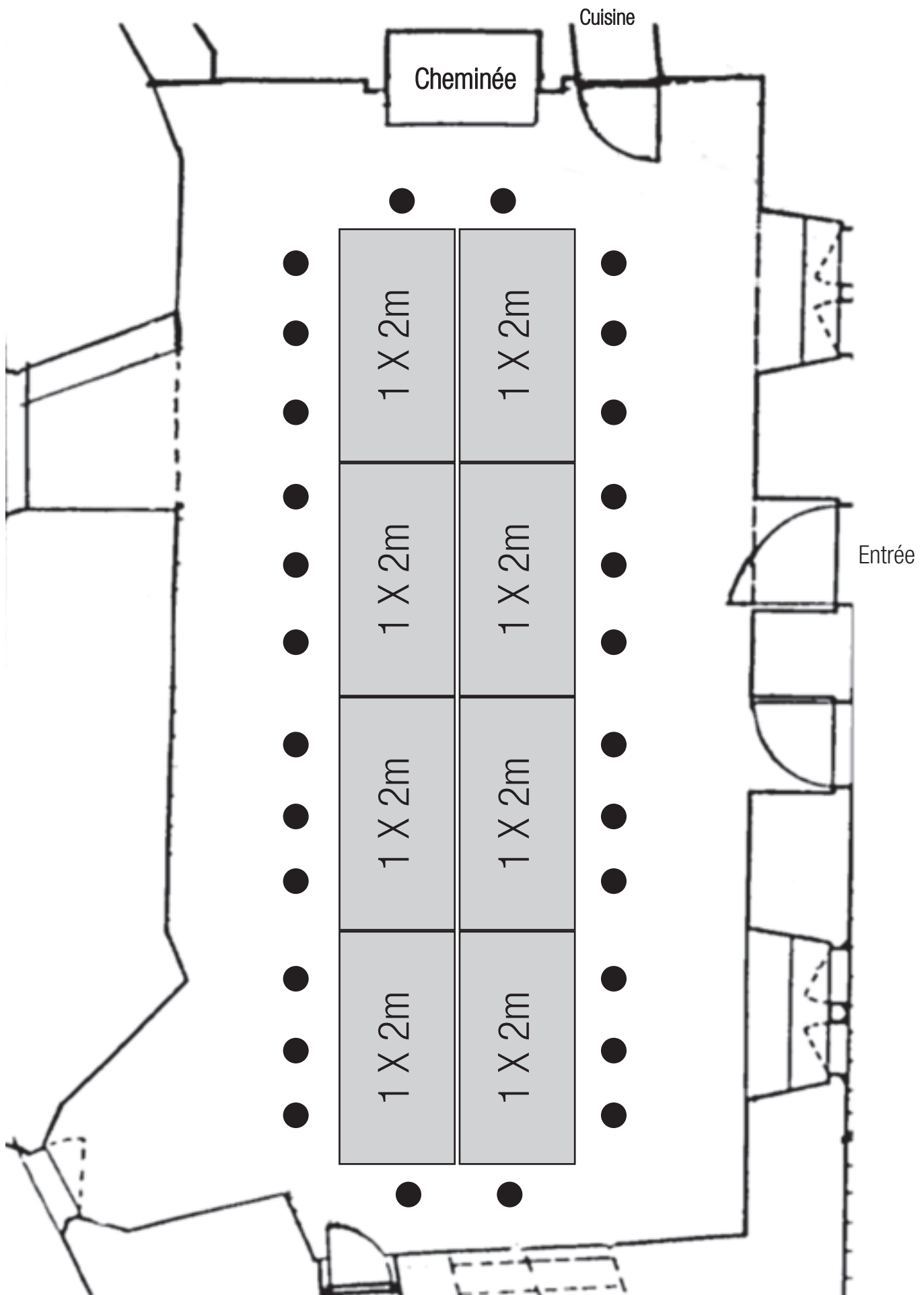
50 pers.



Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle des Gardes

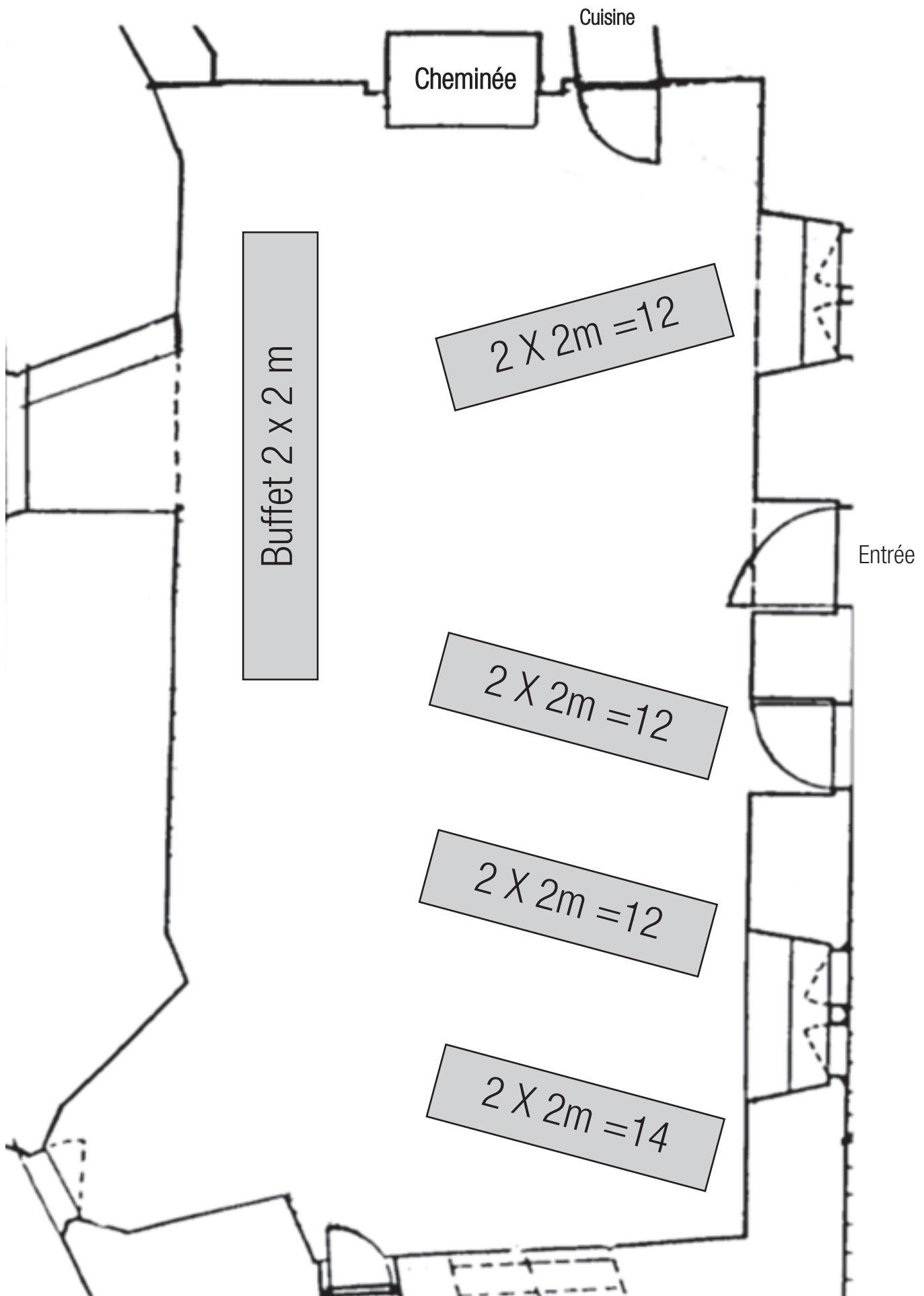
Table Royale 28 pers.



Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle des Gardes

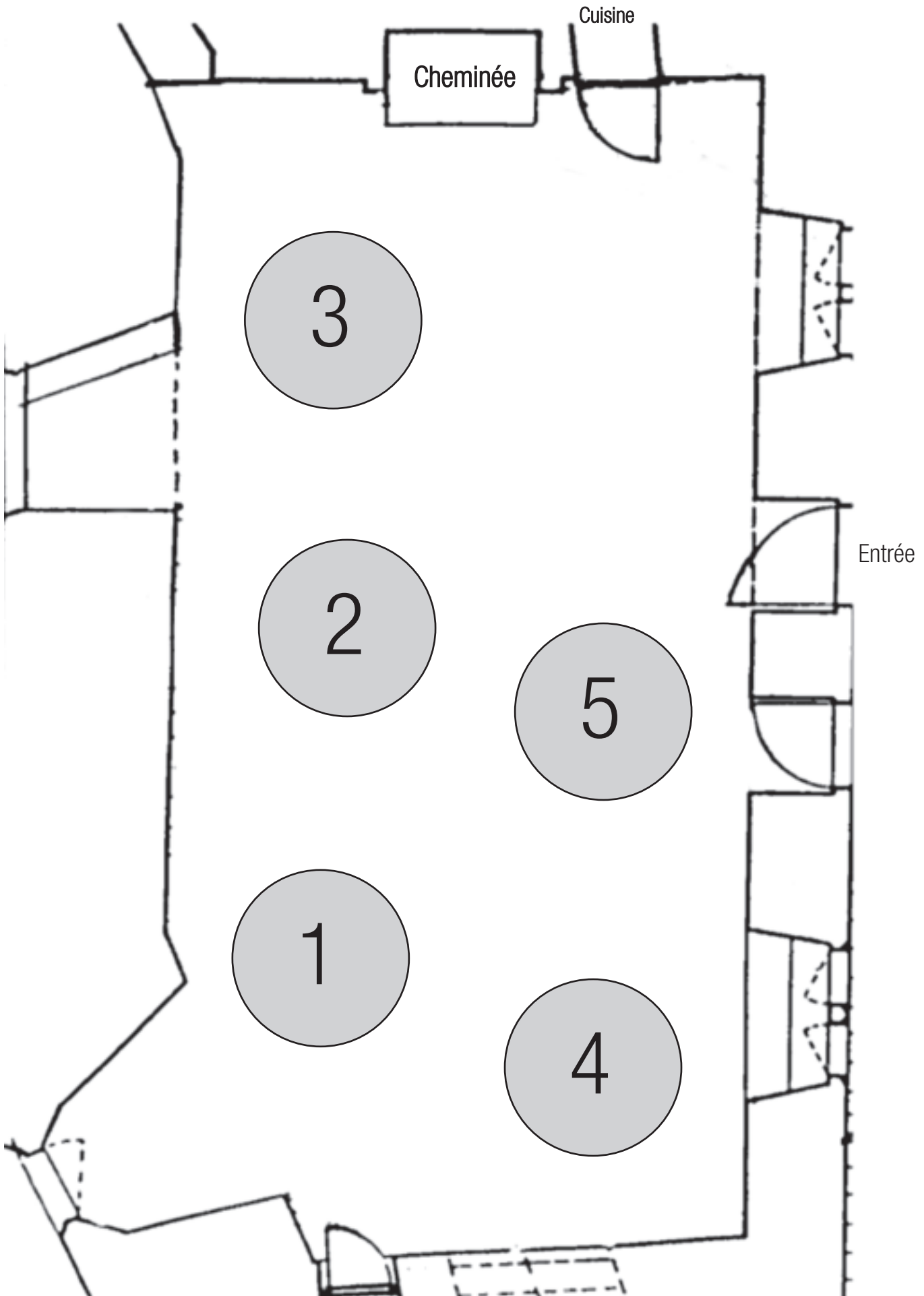
Tables 50 pers.



Les plans ne sont pas à l'échelle

Salle des Gardes

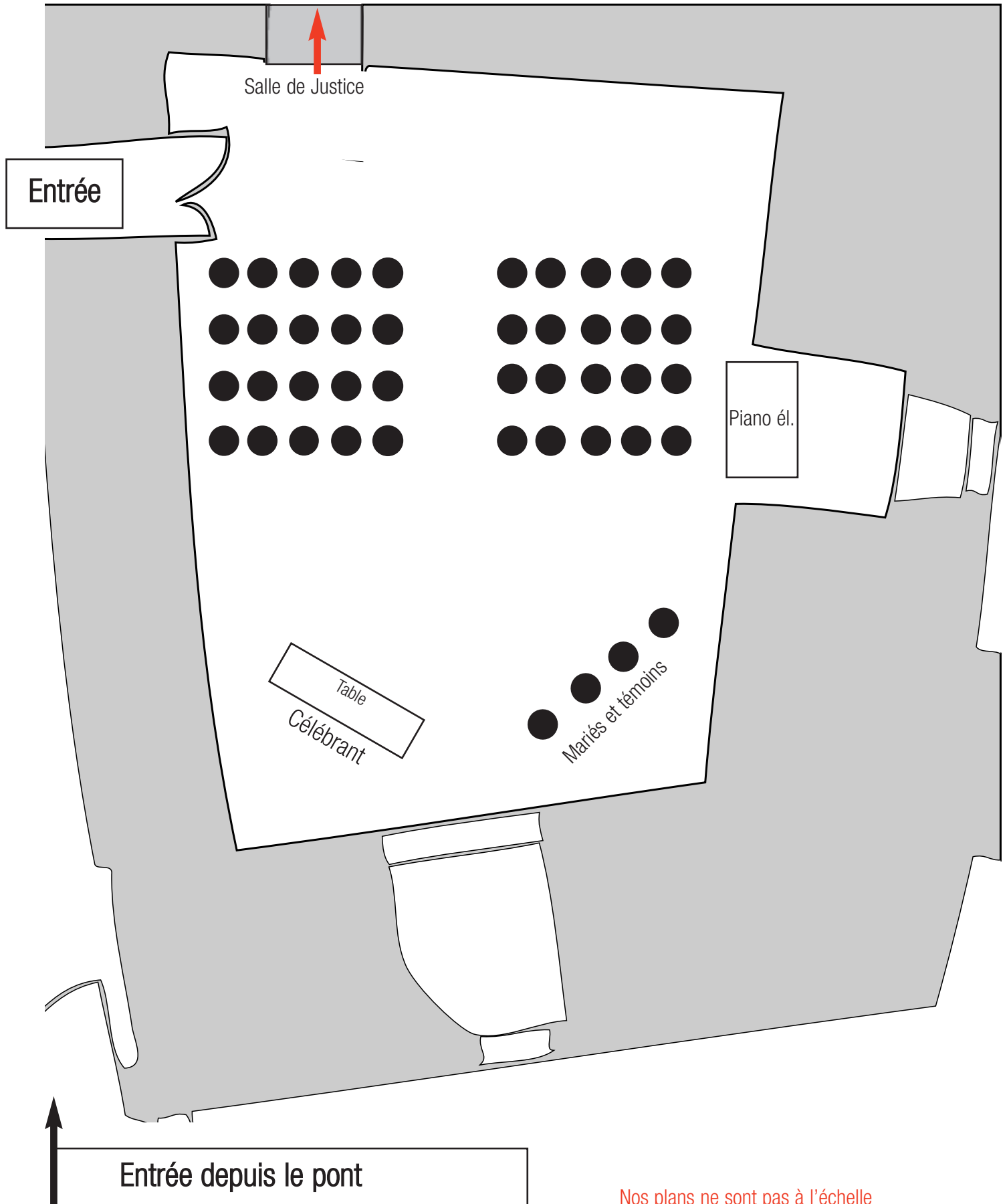
Tables rondes 50 pers.



Les plans ne sont pas à l'échelle

Chapelle

Mariage d'exception 40 invités



Nos plans ne sont pas à l'échelle